

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. IV.—No. 44.

MONTREAL, JEUDI, 30 OCTOBRE, 1873.

ABONNEMENT. D'AVANCE, \$5.00
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

UNE ALLIANCE SIGNIFICATIVE.

Les bonapartistes viennent de contracter alliance avec les radicaux : cet incident de la lutte des partis en France, lutte dont l'enjeu est peut-être l'avenir de tout le continent européen, renferme un enseignement qu'il n'est pas inutile de faire ressortir. Le combat est entre l'ordre et le désordre, entre les conservateurs et la démagogie : il importe de savoir précisément quels sont les véritables défenseurs de l'ordre social. Cette étude est d'un intérêt plus ou moins éloigné selon les peuples, mais il ne faudrait pas un grand effort de logique pour la localiser dans chaque pays en particulier.

Napoléon Ier est issu de la révolution ; il en a été le serviteur avant d'en devenir l'organisateur et le maître despotique ; les éléments subversifs qu'elle contenait ont favorisé toutes ses usurpations de pouvoir en inspirant une terreur trop justifiée aux classes moyennes. Mais le grand homme a contenu le ferment révolutionnaire, il ne l'a pas détruit, et lui-même, après une série de défaites sur les champs de bataille, a pu se croire victime autant du "réveil de la liberté" que de la coalition européenne. Plusieurs historiens ont prétendu qu'au lendemain de l'expédition de Russie, Napoléon aurait pu se maintenir si la France n'avait manifesté son dégoût du despotisme impérial. Cette idée d'émancipation était tellement répandue dans le peuple qu'au retour de l'île d'Elbe, l'Empereur crut devoir lancer des proclamations pleines de promesses libérales et signer une constitution dont Benjamin Constant a pu se faire l'apôtre. Né du désordre, Napoléon sut l'étouffer, et finit par s'en servir une dernière fois pour reconstituer sa grandeur.

Le Bonapartisme a subi de nos jours les mêmes vicissitudes et renouvelé la même tactique.

Napoléon III, issu de la révolution de 1848, a étouffé en 1851 le mouvement populaire qui l'avait élevé. Ses panégyristes l'ont appelé l'organisateur de la démocratie : le mot est exact si la démocratie est satisfaite d'une organisation qui a pour formule le despotisme et Sedan pour terme. A vrai dire, Napoléon III n'a rien organisé : il a eu contenir durant vingt années le désordre à l'état latent, et le 4 septembre, lorsque sa déchéance a été prononcée, il est tombé victime du propre principe libéral qui avait favorisé ses débuts et son installation aux Tuileries. Présentement, ses héritiers, obligés de refaire la fortune du parti, sont en train de reprendre la stratégie du début, laquelle consiste à flatter le plus possible les classes inférieures. Le Bonapartisme tend la main à la Commune.

Personne n'a été surpris de voir le prince Napoléon provoquer le premier cette alliance ; le *Times* l'appelle pour cela le *Prince Rouge*, mais il ne diffère guère des autres personnages de son parti que par plus d'audace. Il est logique. L'idée impérialiste, c'est l'idée révolutionnaire ; il n'y a que l'instinct de la conservation qui fasse des Bonapartes des hommes d'ordre.

La lettre écrite par le Prince Rouge à un journal radical pour amener une entente sur le terrain d'une lutte conjointe en faveur de la république, a soulevé certains mécontentements ; mais les réclamations ne portent pas sur le fait même de l'alliance, elles viennent de ce que la démarche du Prince est une atteinte à la discipline du parti, en autant qu'elle méconnaît l'autorité de M. Rouher, le chef réel, le régent *in partibus*. Cela est tellement vrai qu'aussitôt après la publication de

cette lettre, les journaux bonapartistes, inspirés par M. Rouher, ont mis en tête de leur programme : l'appel au peuple. Or, le premier article du programme de M. Gambetta, c'est la dissolution de l'Assemblée. La provocation à une alliance est donc la même dans l'un et l'autre cas : elle diffère dans les termes, voilà tout.

Il reste acquis un fait principal, c'est que le Césarisme et le Communisme se donnent la main. Les véritables partisans de l'ordre, les vrais conservateurs en tireront une conclusion instructive. L'Impérialisme et le Communisme, c'est tout un, ce sont les deux termes de l'idée révolutionnaire, du libéralisme français, de la révolte contre l'autorité modératrice de l'Eglise. Ce libéralisme est un cercle vicieux qui a pour centre César et les barricades pour circonférence, on étouffe dedans, et il faut se battre pour en sortir.

OSCAR DUNN.

UNE LETTRE DU COMTE DE CHAMBORD.

Les journaux de France publient la lettre suivante adressée par le comte de Chambord au vicomte Rodez-Bénévent, député :

Frohsdorf, le 19 septembre 1873.

"Le sentiment qu'on éprouve, mon cher vicomte, en lisant les détails que vous me donnez sur la propagande révolutionnaire dans votre province, est un sentiment de tristesse ; on ne saurait descendre plus bas pour trouver des armes contre nous, et rien n'est moins digne de l'esprit français.

"En être réduit en 1873 à évoquer le fantôme de la dime, des droits féodaux, de l'intolérance religieuse, de la persécution contre nos frères séparés ; que vous dirai-je encore ? de la guerre follement entreprise dans des conditions impossibles, du gouvernement des prêtres, de la prédominance de classes privilégiées !

"Vous avouerez qu'on ne peut pas répondre sérieusement à des choses si peu sérieuses. A quels mensonges la mauvaise foi n'a-t-elle pas recours lorsqu'il s'agit d'exploiter la crédulité publique ?

"Je sais bien qu'il n'est pas toujours facile, en face de ces indignes manœuvres, de conserver son sang-froid, mais comptez sur le bon sens de vos intelligentes populations pour faire justice de pareilles sottises. Appliquez-vous surtout à faire appel au dévouement de tous les honnêtes gens sur le terrain de la reconstitution sociale. Vous savez que je ne suis point un parti, et que je ne veux pas revenir pour régner par un parti : j'ai besoin du concours de tous, et tous ont besoin de moi.

"Quant à la réconciliation si loyalement accomplie dans la maison de France, dites à ceux qui cherchent à dénaturer ce grand acte, que tout ce qui s'est fait le 5 août a été bien fait dans l'unique but de rendre à la France son rang, et dans les plus chers intérêts de sa prospérité, de sa gloire et de sa grandeur.

"Comptez, mon cher Rodez, sur toute ma gratitude et ma constante affection."

HENRI."

On avouera que le futur roi de France parle carrément français ; il appelle un chat un chat et les radicaux des menteurs.

C'est la première fois que le comte de Chambord répond aux "sottises" que l'on débite sur son compte, et il le fait de manière à couvrir de honte les auteurs de tant de "manœuvres indignes." L'Amérique n'a pas le monopole des petits moyens de cabale ; les hommes sont un peu les mêmes sous tous les gouvernements, et nous qui nous fâchons ici lorsqu'on représente un candidat comme désireux avant tout de taxer le peuple, nous se-

rons peut-être surpris d'entendre dire en France par une classe d'agents subalternes que l'exilé de Frohsdorf ne veut revenir en France qu'afin de rétablir les droits de grenouillage et de jambage. Et, pour rester dans un cercle plus respecté, n'avons nous pas entendu proclamer par M. About que le règne d'Henri V serait le règne des Jésuites ? Ne lit-on pas tous les jours dans des journaux bien posés que le comte de Chambord n'est pas de son siècle, qu'il date du moyen âge, qu'il veut rétablir l'ancien ordre de choses sans tenir compte des faits accomplis et des besoins réels de la société moderne ?

C'est à ces calomnieux, petits et grands, qu'est destinée la noble lettre que l'on vient de lire.

Henri V ne sera ni le restaurateur d'un passé suranné ni le roi d'un parti ; il sera l'agent de la "reconstitution sociale." Il viendra s'il est appelé, mais il viendra sans conditions afin de conserver son prestige intact et de sauvegarder le principe conservateur qu'il représente. Voilà toute sa prétention. Il aura une tâche immense à accomplir, et il faut que l'autorité de son nom soit proportionnée à sa mission ; "tous ayant besoin de lui," personne ne doit essayer de l'amoinrir dans l'estime et le respect du monde.

Si on lui laisse l'intégrité de son nom, il imposera à tous les partis, il dominera leurs luttes, sa personnalité sera respectée, et il possèdera ainsi la puissance stable qu'il lui faut pour donner à la France la liberté constitutionnelle : c'est à quoi il tend, comme l'attestent ses écrits.

OSCAR DUNN.

DE TOUT UN PEU.

M. Tirard, député de la Seine, s'étant permis de consulter à la républicaine le maréchal Mac-Mahon sur la situation politique, celui-ci lui a fait répondre la lettre suivante par son secrétaire :

"Monsieur le député,

"Le maréchal président de la République a reçu votre lettre en date d'hier, dans laquelle vous lui communiquez vos appréciations sur la situation politique du pays.

"Il me charge de vous faire connaître l'ésolution qu'il a prise de ne répondre que par de simples accusés de réception aux nombreuses lettres politiques qui lui parviennent chaque jour, et qui émanent pour la plupart de personnages considérables, exprimant malheureusement les opinions les plus diverses et les plus contraires.

"Il pense, en effet que, dans la situation où l'a placé l'Assemblée nationale, il a le devoir de ne pas se prêter à un échange de correspondances qui seraient le plus souvent livrées à la publicité, et ne manqueraient pas de provoquer dans la presse une polémique regrettable et des discussions dangereuses.

"Le maréchal espère que vous apprécierez le motif de cette réserve, et il me prie de vous transmettre l'expression de sa considération distinguée.

"E. D'HARCOURT,

"Secrétaire de la présidence.

"Versailles, le 29 septembre, 1873."

Nous trouvons dans l'*Union*, la lettre suivante, adressée par M. le comte de Chambord à M. le marquis de Franclicu, à l'occasion du mariage d'une de ses filles :

"Frohsdorf, le 7 septembre.

"Vous comprendrez mieux que tout autre, mon cher Franclicu, combien je suis absorbé en ce moment par les plus graves préoccupations ; mais pour un vieil ami comme vous, je veux trouver le temps de vous dire que je vous félicite vivement du mariage de la plus jeune de vos filles avec M. Fernand de Belleroche. Dieu vous bénit

comme vous le méritez. Il vous accorde de grandes consolations, car il n'en est pas de plus douces pour le cœur d'un père que de voir ses enfants contracter des alliances où se rencontrent toutes les garanties du bonheur qu'on peut trouver dans ce monde. Soyez l'interprète de mes sentiments auprès de tous les vôtres, et comptez, comme toujours, mon cher Franclieu, sur ma constante affection. (Signé,) HENRI."

L'Union publie le texte des télégrammes échangés le 29 septembre entre Monsieur le comte de Paris et Monsieur le comte de Chambord.

Le premier était ainsi conçu :

"Veuillez agréer les félicitations de toute ma famille pour votre jour de naissance.

"COMTE DE PARIS."

M. le comte de Chambord répondit immédiatement :

"Remerciements bien sincères ; vivement touché de vos vœux à tous. Très heureux d'avoir fait connaissance hier avec le duc de Chartres."

COMTE DE CHAMBORD.

Voici un extrait d'un article remarquable de Louis Veullot :

"M. Detroyat, rédacteur de la *Liberté*, avoue franchement les perplexités qui le tourmentent comme beaucoup d'honnêtes gens. Esprits nés pour l'ordre, ils ont pris les préjugés de la Révolution et en ont perdu les espérances. C'est le caractère de cette génération révolutionnaire, plus subjuguée qu'entêtée. Les petits-fils s'aperçoivent que leurs pères ont été trompés, que la Révolution a promis l'impossible et l'absurde, que toutes ses théories n'aboutissent qu'à un pillage stérile ou mènent à la destruction illimitée. Mais le préjugé tient bon ; le mirage qui n'est plus devant leur yeux reste dans leur cerveau, et l'ordre dont ils ont le pressentiment et le besoin ne leur semble qu'un instinct trompeur. Tout ordre leur paraît impraticable en dehors de cette révolution qu'ils sentent absolument exclusive de l'ordre. Ils voudraient rompre avec elle, ils veulent au fond ne pas vouloir. Ce sentiment se trouva chez les païens honnêtes, quand l'ascendant du christianisme commença d'ébranler les dieux. Ne plus croire aux dieux et les mépriser était facile ; les abjurer formellement ne l'était pas. Outre que l'abjuration réveillait une certaine crainte superstitieuse et qu'on ne savait plus si Jupiter ne tenait pas encore la foudre, il fallait passer au vrai Dieu et prendre les vertus qu'il demandait. Il s'agissait en un mot de s'abjurer soi-même. Là était la force de Jupiter, là est encore la force de la Révolution. Le paganisme, la Révolution, le désordre, c'est nous-mêmes, c'est le vieil homme. Pour arriver à l'ordre, il faut dépouiller le vieil homme et faire ce qu'on appelle peau neuve. Rien ne paraît plus dur que ce renouvellement. Restons plutôt dans notre vieille peau ! Oui, mais alors on y meurt."

On lit dans le *Journal de Florence* :

"Nous apprenons que Mme Rattazzi prépare une publication destinée à faire grand bruit dans le monde politique. Ce sont des documents relatifs à Aspromonte et à Mentana, qu'elle a choisis parmi les nombreux papiers de son mari, et qui seraient de nature à compromettre, dit-on, des personnages très haut placés. Le manuscrit devrait être publié à Paris, malgré les très-vives sollicitations qui ont été adressées à l'auteur pour lui faire abandonner son projet."

On écrit de Rome à la *Correspondance de Genève* :

"Rien, dans les protestations réciproques d'amitié échangées entre l'empereur d'Autriche et son hôte, n'a blessé le sentiment catholique comme le dernier acte que nous annonçons un télégramme de Vienne. Victor-Emmanuel a décoré François-Joseph de la croix de la Couronne d'Italie. Cet ordre, on le sait, a été fondé exclusivement pour récompenser ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont coopéré à la formation de l'unité italienne.

"Voilà donc François-Joseph affublé d'un insigne qui le proclame coopérateur patenté de cette œuvre de violence et de sacrilège. L'empereur d'Autriche a-t-il senti cette poignante ironie ? L'opinion qu'accroît cette décoration, tant qu'elle n'est que dans l'esprit du subaïpin, est un opprobre pour S. M. Apostolique ; mais, enfin, elle ne peut avoir d'autres conséquences politiques. Le jour, cependant, où le Pape, l'épiscopat, les fidèles viendraient à la partager, où les catholiques se persuaderaient que François-Joseph a des titres à cette croix et est réellement coopérateur de Victor-Emmanuel, la situation de l'empereur d'Autriche serait considérablement aggravée, aggravation terrible et inévitable, puisqu'elle lui viendrait des censures encourues par lui *ipso facto*.

"Il ne nous appartient pas encore de discuter cette question ; mais le temps pourrait bien nous y amener, nous et d'autres. Qu'arriverait-il alors ? ce n'est pas à nous de le dire."

On mande de Rome :

"Le Pape recevant une députation catholique de Civita-Vecchia a prononcé un discours dans lequel il a déploré les amertumes que lui cause dans divers pays l'oppression que subit l'Eglise. "Les incrédules modérés, a-t-il ajouté, sont aussi dangereux que les sectaires violents."

"Le Saint-Père a déploré également la conduite de certains gouvernements du Nord qui, a-t-il dit, "s'arrogent les attributions épiscopales, persécutent les bons prêtres et récompensent les mauvais." Il plaint le gouvernement italien qui défend les pèlerinages sous le prétexte de salubrité publique, tandis qu'il autorise de grandes réunions théâtrales, dangereuses pour la morale."

On écrit de Versailles, le 6 octobre :

"Avant-hier, samedi, la reine Isabelle voulant sauver le prince royal entraîné par une vague sur le bord de la mer

a failli périr avec l'infant Alphonse. Un employé du phare les a sauvés."

Le 29 septembre dernier était le jour anniversaire de la naissance de Monseigneur le comte de Chambord. Ce prince a donc eu cinquante-trois ans ce jour-là.

A cette occasion, il y eut de grandes réjouissances à Paris et dans le reste de la France. C'était, en effet, un grand événement. Voici en quels termes l'annonça le *Journal des Débats*, ce caméléon qui, selon les circonstances prend les couleurs voulues, et qui, après avoir chanté la naissance de Henri-Dieudonné, lui fait aujourd'hui la guerre, s'exprimait ainsi le 29 septembre 1820 :

"Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné, duc de Bordeaux, est né ce matin à deux heures trente-cinq minutes.

"... A cinq heures du matin, le canon des Invalides s'est fait entendre, et son treizième coup, impatientement attendu, a annoncé à la capitale que son espoir était rempli. Le peuple, qui parcourait les rues pour se rendre à ses travaux, a salué cette heureuse journée par les cris de : Vive le roi !

"... Sa Majesté (Louis XVIII), accompagnée de LL. AA. RR. Monsieur, Madame et Mgr. le duc d'Angoulême, s'est arrêtée sur le balcon de la galerie vitrée (château des Tuileries). Le roi a fait un signe de la main pour annoncer qu'il voulait parler. Le silence le plus profond a régné de toutes parts, et S. M. a prononcé ces touchantes paroles :

"Mes amis, votre joie redouble la mienne ; il nous est né un enfant à tous ; cet enfant deviendra un jour votre père ; il vous aimera comme je vous aime, comme vous aiment tous les miens."

Le lendemain de cette heureuse naissance, Chateaubrian prophétisa : il appela le nouveau-né *l'Enfant du miracle*. Depuis, on en a ri beaucoup. Nous verrons bien si les rieurs riront longtemps encore.

Les édales de la ville de Paris prophétisèrent aussi ce jour-là :

"Sire, dirent ils au roi, un jour il sera comme le grand Henri, votre aïeul. On le verra se montrer, comme le "Bernais, le père, le sauveur et l'ami de son peuple."

Le mot *Sauveur* y est en toutes lettres. La France pourtant ne semblait pas menacée à cette époque : elle renaissait même des ruines de la République et de l'Empire. Donc, pourquoi *Sauveur* ? Le fait est que la France est aujourd'hui si malade, que s'il ne lui vient un sauveur, elle périra. Allez ! comme Chateaubrian, la ville de Paris avait prophétisé. Espérons-le, du moins, espérons-le fermement. La France prie, l'opinion se fait, la radicaïlle se décourage, témoin ses fureurs ; Dieu nous sauvera.

Qui donc parlait de froideur entre M. de Bismark et S. M. Victor-Emmanuel ?

Frime que tout cela ! et montrons le dessous des cartes :

A l'occasion de la fameuse entrevue, le roi galant homme vient d'adresser au chancelier d'Allemagne son portrait entouré de diamants, avec cette dédicace écrite de sa propre main :

AU PRINCE BISMARCK,

Berlin, 26 Septembre 1873.

Le COUSIN le plus affectionné,

VICTOR-EMMANUEL.

Du cousin, rien que cela ! Est-ce assez patelin, onctueux, doucereux, prosterné ?

Et ne trouvez-vous pas que tous ces Italiens—sans exception—ont toujours l'air de vous demander un petit chou.

LE MOIS DES MORTS.

Novembre est surtout le mois des souvenirs et des pensées graves, car il est consacré à la mémoire de ceux qui ne sont plus. L'homme qu'absorbe le soin des affaires et qu'étourdit le bruit de notre siècle a besoin de faire trêve un instant avec tout ce qui l'entoure pour venir méditer en présence de la tombe : pour écouter cette voix éloquente qui parle du fond de tout sépulchre, et pour murmurer enfin sur les cendres de ceux qui nous sont chers quelques prières pour leur soulagement et leur délivrance.

Dès les catacombes on voit les chrétiens obligés de se réfugier dans les entrailles de la terre pour échapper aux édits des Césars, s'agenouiller sur les *tumuli* des martyrs, célébrer dans les cryptes la gloire des athlètes déchirés sous la dent de l'hyène pour leur foi et demander pardon à Dieu pour ceux que quelques fautes retenaient encore sur le seuil de l'Eden.

De nos jours, depuis St. Pierre de Rome jusqu'à la modeste chapelle du missionnaire, le jour de la commémoration des morts s'élève vers le trône du Tout-Puissant un concert harmonieux de soupirs, de gémissements et de supplications. L'épouse éplorée, l'orphelin demeuré seul sur la terre et le vieillard qui touche déjà au tombeau se pressent au temple pour venir chercher la consolation et l'espérance que ne peuvent donner les hommes. L'Eglise prend ses habits de deuil et jetant un regard sur le cercueil ouvert devant elle, elle commence d'un ton plaintif ses modulations tristes et lentes. Elle s'afflige, gémît, tremble, supplie, se rassure, espère et se réjouit : "Pourquoi, Seigneur, dit-elle, détournez-vous votre visage et me traitez-vous comme votre ennemi ; devez-vous employer toute votre puissance contre une feuille desséchée ?"

"O Dieu, dit-elle encore, cessez de m'affliger puisque mes jours ne sont que néants !" A un autre endroit : "Mes années coulent avec rapidité et je marche par une voie par laquelle je ne reviendrai jamais."

Il suffit de lire quelques-uns de ces chants admirables pour comprendre combien l'Eglise qui les compose connaissait le cœur de l'homme. Elle mêle ses larmes avec

celles de l'affligé, elle essuie les pleurs de l'orphelin et tempère l'excès de sa douleur en lui montrant au ciel un autre Père. Sa charité s'étend à tous, pauvres, riches, faibles et puissants. Le ministre des autels qui est obligé de veiller au cercueil du villageois comme au catafalque du monarque n'a pas un mot de plus pour l'un d'eux. Tous les titres s'effacent pour faire place à celui du chrétien. L'Eglise qui se montre si pleine de tendresse pour ceux qui sont morts dans son sein, demande aussi à ses enfants de suivre l'exemple qu'elle leur donne. Prions donc pour nos pères, nos mères, nos frères, nos sœurs, pour ceux que nous avons aimés et qu'un sort malheureux a ravis à notre amour. Donnons-leur encore ce tribut de notre reconnaissance et de notre affection.

La nature elle-même semble nous inviter à la prière et au souvenir des morts. Le ciel est sombre et nébuleux, les champs sont déserts et abandonnés ; la terre attend avec tristesse le moment où elle va disparaître sous un linceul de neige, les forêts sont dépouillées de leur parure, la froide bise chasse devant elle la feuille desséchée, et l'haleine glacée de l'hiver se fait déjà sentir. Regarde, chrétien, autour de toi, tout se plaint, tout gémit, tout tombe pour mourir, et comme dit le poète :

Tu vois autour de toi, dans la nature entière
Les siècles entassant, poussière sur poussière
Et le temps d'un seul pas, confondant ton orgueil,
De tout ce qu'il produit devenir le cercueil.

Oh, vous, qui que vous soyez, pourvu que votre cœur soit compatissant, lorsque la cloche du village sonne l'angelus du soir, lorsque tout bruit cesse au hameau et que les ténèbres enveloppent la terre, donnez un souvenir à ceux qui reposent du sommeil de la tombe. Rappelez-vous alors que l'homme ne vit qu'un jour sur la terre et que bientôt vous dormirez vous-mêmes au lieu où l'on ne parle plus, où l'on ne prie plus, où tout cesse de soupiner. Si vous voulez que le passant s'arrête au pied de la croix qui marquera l'endroit de votre sépulture, priez vous-mêmes sur la terre sacrée qui recouvre les ossements des morts.

A genoux sur la terre, ou tout ce qui vécut n'est plus que cendre, où la poussière est mêlée à la poussière ; à genoux sur la terre où le père a son père, et l'aïeul ses ancêtres, où tous les hommes sont venus se reposer après s'être agités quelque temps, comme la vague qui après avoir battu longtemps les récifs de la côte vient enfin expirer sur la plage.

Prions donc pour le père, le grand-père, l'ami et tous les fidèles qui sont morts ; prions pour soulager leur affliction, leurs douleurs et il vous semblera entendre cette voix si consolante pour le cœur généreux : "Oh toi qui donne aux morts, l'aumône de ta prière, ne crains rien, le bonheur s'attachera à tes pas, car Dieu bénit ceux qui prient pour les morts."

XXX.

Beauharnois, 1873.

NOUVEL EPISODE

DE L'HISTOIRE DES ABEILLES.

Un voyageur américain raconte comment, lors d'une récente excursion faite, au mois de juillet, sur les rives l'Essequibo, dans l'Amérique méridionale, il eut occasion d'observer un nouveau trait de la merveilleuse intelligence des abeilles :

"Impatients d'étendre nos membres fatigués, après une pénible navigation de dix heures, nous primes terre, dit-il, sur une plage basse et sablonneuse qui longeait le cours du fleuve. La chaleur était intense. Nos Indiens se dispersèrent : les hommes allèrent en quête du gibier pour le repas du soir ; les femmes, à la recherche du menu bois pour alimenter le feu de la nuit. La réverbération du soleil sur le sable me brûlait les yeux ; je me frayai à coups de couteau un passage à travers les murailles de lianes et de mousses pendantes qui défendaient l'entrée des bois, et parvins, non sans peine, aux bords frais et ombreux d'une petite crique, abritée par une magnifique voûte de verdure.

"Assis sur un tronc grisâtre qui gisait en partie couché le long des eaux dormantes, et que drapait, en sa décrépitude, un splendide manteau de fleurs écarlates de l'épiphyte, j'allumai mon cigare, et, tirant un livre de ma poche, j'en tournai nonchalamment les pages. De temps à autre, mon attention était attirée, tantôt par le martèlement incessant du pic à tête jaune, sondant laborieusement les cavités d'un arbre voisin, tantôt par les éclairs lumineux que projetait, en traversant un rayon de soleil perdu sous la feuillée, le karabimbitas, oiseau-mouche à gorge de topaze, qui hante de préférence les criques abritées et solitaires : là, sur les pétales fraîchement éclos, il peut faire ample récolte de mouches qu'il rapporte à sa compagne, fidèle gardienne de l'imperceptible nid que la brise du soir balance à quelques pas, au-dessus du courant. J'étais depuis un quart d'heure, partagé entre mon poète favori et la poésie animée et vivante qui bourdonnait dans des myriades d'insectes, dans le bruissement des feuilles, dans le murmure des eaux, lorsque mes yeux tombèrent par hasard sur une toute petite abeille d'un gris brillant, longue d'un quart de pouce environ, et qui disparut dans ce qui me semblait être la portion solide du tronc sur lequel j'étais assis.

"L'œil ne pouvait apercevoir à la surface ni trou ni fissure : je m'étais probablement trompé. Comme j'en arrivai à cette conclusion, je vis tout à coup se soulever un atome d'écorce, et la même petite personne, ou tout au moins une de ses sœurs, la ressemblance de famille ne permettait pas de douter, prit son essor. Le mystère était résolu.

"L'ingénieux architecte de la république avait inventé une porte d'entrée fermant si juste et si bien qu'elle défiait toute investigation. Je me croyais certain de pouvoir mettre le doigt sur l'endroit même, et cependant le plus minutieux examen ne me laissait découvrir aucune trace de contour extérieur. L'écorce, quoique polie,

était recouverte çà et là de pâles petites raies qui se remarquent sur les écorces les plus lisses, et l'habile charpentier avait mis à profit, pour son but mystérieux, ce tracé naturel. Anxieux d'inspecter ce chef-d'œuvre sans compromettre sa délicatesse, il me fallut attendre patiemment que la porte dérobée se rouvrit. Mon attente ne fut pas trop longue : un autre membre de la communauté ayant affaire dehors, la trappe lilliputienne se souleva de nouveau, et un bout de branche que je tenais tout prêt l'empêcha de retomber. Je vis alors que la trappe était à dessein de forme irrégulière, dentelée aux bords, large d'un quart de pouce et du double de longueur. Elle se composait de l'épiderme de l'écorce, et, s'y rattachant par un bout, elle s'ouvrait et se fermait comme mue par un ressort. Le rusé ouvrier semblait avoir calculé que s'il la faisait plus courte (ce qu'eût permis la taille exigüe des habitants), l'angle d'ouverture serait nécessairement plus grand, et exercerait sur les gonds élastiques une force de tension qui en détruirait rapidement l'élasticité et nuirait à la précision de la fermeture.

"Sous la trappe, et pour ainsi dire sur le seuil de la république, on avait ménagé une antichambre, ou loge de portier, à l'usage d'un petit individu en livrée grise qui, sans quitter sa retraite, manifesta son déplaisir de mon indiscretion, s'efforçant dans sa petite capacité, d'ébranler des pattes et de l'aiguillon le fêtu qui retenait la porte entr'ouverte. A partir du vestibule, deux tunnels circulaires conduisaient dans l'intérieur de la ville, d'où sortaient les murmures confus d'une population nombreuse et affairée. Je laissai la porte se refermer, et j'admirais la merveilleuse netteté du travail, quand une nouvelle venue annonça son arrivée, et se fit ouvrir d'une façon aussi singulière qu'originale.

"Après s'être lancée contre l'entrée, et l'avoir touchée de ses pattes, elle s'éleva dans l'air, fit le tour de l'arbre, et reparut de l'autre côté, volant droit cette fois vers la trappe qui se leva vivement lorsqu'elle en fut tout proche, et se referma aussi vite sur elle. La sœur tourière qui m'avait montré son aiguillon remplissait réellement l'office de concierge, et, avertie par un léger coup extérieur de l'approche d'une de ses compagnes, lui ouvrait juste à point, lui laissant le temps d'éluider les regards indiscrets. Les abeilles se succédaient, et toutes suivaient la même marche, frappant d'abord, puis s'envolant dans différentes directions, pour revenir juste au moment où la porte s'ouvrait.

"Je les épiai pendant quelque temps, et finis par découvrir pourquoi elles n'attendaient pas tranquillement à l'entrée. Tapis sous des feuilles fétries et dans les rugosités de l'écorce, il y avait d'innombrables petits insectes, de même couleur que les abeilles, ailés comme elles, ayant de plus sur le dos deux légères raies noires et de volumineux abdomens qui trahissaient des parasites de la ruche; espèces d'ichneumons, empressés de déposer leurs œufs en lieu sûr où ils pussent éclore et où les petits fussent nourris aux dépens de la république. En les voyant planer au dessus des abeilles, et parfois essayer de s'accrocher à elles comme elles franchissaient le seuil, j'imaginai que, selon les habitudes de ce genre d'insectes, ils cherchaient à se glisser à l'intérieur; mais pas un ne réussissait: ils avaient donc quelque autre moyen de pourvoir à l'existence de leur sanguinaire progéniture? Je découvris, en effet, que les bandits s'efforçaient de coller leurs œufs aux petites boules de pollen que rapportait chaque abeille; souvent ils réussissaient, en dépit de l'admirable tactique déployée par ces dernières.

"L'activité de la sœur tourière se ralentit peu à peu: toutes les abeilles étaient de retour au gîte, à l'exception de quelques rares attardées, en petit nombre. Les rayons obliques du soleil m'avertissaient que les oiseaux crépusculaires allaient commencer leur ronde nocturne, et que dans quelques minutes j'aurais grand-peine à m'orienter sous l'opacité fourré du bois; car j'étais dans un climat où le soleil disparaît tout à coup et fait place à la nuit. J'abandonnai donc l'essaim sauvage, qui m'avait révélé en quelques moments d'observation tant de combinaisons ingénieuses, et je rejoignis mes compagnons qui, affairés sur la plage, apprêtaient le repas du soir, et suspendaient aux branches basses des arbres les hamacs où nous devions passer la nuit, bercés par les piailllements des singes, les hurlements du jaguar, et les cris variés du hibou, de la chauve-souris vampire, de l'oiseau-tigre, et de toutes les tribus qui habitent ces sauvages contrées."—Magasin pittoresque.

LE VIEILLARD A L'HIRONDELLE.

Oiseau du bon Dieu, qui chaque printemps revenais trouver au-dessus de ma porte le vieux nid que tu y avais suspendu, voilà que l'automne te fait partir pour la rive étrangère, et que tu laisses mon seuil béni par ta présence.

Ainsi que toi, mon âme bientôt doit s'envoler ailleurs; ainsi que toi elle déploie son aile pour aller chercher un ciel plus doux; et si tu reviens babiller sur ma fenêtre au soleil d'un avril nouveau, peut-être, ne me voyant plus, tu diras: Où donc est allé le vieillard?

Il aura touché le rivage où respandit l'immortalité, où la source de la vérité apaisera sa soif, où rien n'est éphémère et passager, où la fleur dont il s'embellit, immuable et pur encensoir, n'ouvre point son calice embaumé après qu'a brillé l'aurore pour se faner avant la nuit; où notre âme ignore la peine, les douleurs, le péché, ces anneaux brûlants de la chaîne qui l'accable dans ce monde.

Où, si tu revois ma demeure alors que brillera un printemps nouveau, j'aurai traversé ma tombe pour parvenir à cette existence fortunée.

Adieu donc, messagère des beaux jours, deux printemps vont combler nos souhaits; mais le tien se flétrit sur la terre quand le mien fleurira toujours au ciel.

Ne vous en laissez pas imposer par une imitation du Liquide de Jacobs.

FAITS DIVERS.

On dit d'un homme négligent et distrait qu'il perdrait ses culottes!

Ne pourrait-on accuser également de négligence et de distraction une dame qui perd son jupon?

Quelqu'un vraisemblable que cela paraisse, la chose est arrivée hier.

Mme M. . . . rentière, est venue déclarer au poste que, la veille au soir, elle avait perdu son jupon dans le trajet de la porte d'Auteuil au bois de Boulogne.

Avis aux personnes qui auraient retrouvé ce vêtement féminin!

Un enfant de R. P. Boisseau, écuyer, rue Garneau, Québec, âgé de 14 mois, a échappé comme par miracle à la mort. Sa nourrice le tenait dans ses bras et était près d'une fenêtre ouverte, au troisième étage de la maison. Un autre enfant plus âgé jouait à côté d'elle. Tout à coup ce dernier se penche trop sur l'appui de la fenêtre, la nourrice prend peur, allonge une main pour le retenir, mais, ô malheur, l'autre enfant lui glisse des bras et tombe sur le trottoir. On conçoit l'alarme que causa dans la maison un pareil accident. On courut à l'enfant qui était dans un état d'insensibilité complète. On le crut mort, mais les premiers soins le rappelèrent à lui, et l'on constata avec joie qu'il n'avait d'autre blessure qu'une confusion assez légère au front. L'enfant est maintenant parfaitement rétabli.

Avis est donné qu'un phare flottant en fer va être placé vis-à-vis l'entrée du havre de Halifax, et les lumières seront exhibées pour la première fois, le 15 novembre prochain.

Le phare flottant est un bâtiment à deux mâts, peint en rouge, avec le mot Halifax, peint en lettres blanches des deux côtés. Le bâtiment est à l'ancre à 45 brasses d'eau.

Une lumière dioptrique fixe et blanche, est exhibée à chaque mât à une élévation de 31 pieds de la ligne d'eau et à 27 pieds du pont du bâtiment. Les lumières sont situées à 39 pieds de distance l'une de l'autre, et dans un temps clair on pourra probablement les voir d'une distance de 12 milles. Le phare flottant est pour guider les bâtiments dans le havre de Halifax.

Un sifflet à vapeur pour les temps de brouillards a été placé à bord et se fera entendre pendant les brouillards et les tempêtes de neige, pendant 12 secondes chaque minute, laissant un intervalle de 48 secondes entre chaque coup de sifflet. Dans un temps calme ou avec le vent, le sifflet se fera probablement entendre à une distance de 10 à 15 milles, et, dans la tempête ou contre le vent, il se fera entendre à une distance de 3 à 6 milles.

VOL.—On lit dans le *Journal des Trois-Rivières*:

Dans la nuit de samedi à dimanche, d'infâmes voleurs se sont introduits dans l'église du Cap de la Magdeleine avec l'intention de piller ce vénérable et ancien sanctuaire. La chose ne fut découverte que le matin par M. le Curé de la paroisse qui fut aussi surpris qu'affligé de trouver, en arrivant à la sacristie, une fenêtre brisée et les ornements du culte pêle-mêle sur le parquet. Heureusement les vases sacrés n'avaient pas été touchés; la porte du tabernacle, était en partie brisée, mais elle avait résisté; probablement à cet instant quelque bruit extérieur vint inquiéter ces brigands et les força à fuir avant d'avoir terminé leur vol sacrilège, car il y avait plusieurs objets renversés autour de la fenêtre par laquelle ils s'étaient échappés. Toutefois, ils avaient eu le temps de rompre la serrure du tronc aux aumônes et d'enlever l'argent.

TROISIÈME PROCÈS DE STOKES.—Les révélations faites par les nouveaux témoins produits à l'audience de lundi ont donné un regain d'intérêt et de curiosité à l'affaire Stokes, et la salle de la cour était plus remplie qu'elle ne l'avait encore été depuis le commencement du troisième jugement. On a continué l'audition des témoins à décharge.

Josiah Pitts, ancien commis du chemin de fer de l'Erie, rapporte avoir vu le colonel Fisk dans la salle de toilette des bureaux de l'Erie, mettre un revolver dans sa poche. Il a parfaitement vu ce revolver, dont la crosse était blanche d'un côté et noire de l'autre.

La veuve Adeline Barker blanchissait le linge des dames Morse, quand elles demeuraient dans l'hôtel Grand Central. Un jour de décembre 1871 elle était allée chez ces dames pour toucher l'argent qu'elles lui devaient, quand entra un homme qui, après avoir embrassé les dames Morse, se mit à se promener avec agitation en disant: "Je le ferai disparaître, ce frisé; je le tuerais; je l'enverrai devant un tribunal plus haut que ceux où je l'ai traîné jusqu'à présent; je le tuerais, aussi vrai que je m'appelle Jim Fisk. Je tiens son affaire prête. J'ai là, exprès pour lui, un petit rascal." Et en disant ces derniers mots, Fisk portait la main à la poche de derrière de son pantalon. La plus jeune des dames Morse dit alors: "Oh! ne le tuez pas. Pensez à l'échafaud!" "L'échafaud, répliqua son interlocuteur, n'est pas fait pour Jim Fisk."

James Brennan dépose que, lorsqu'il était dans la maison de détention des témoins, Thomas Hart lui a dit qu'il n'avait pas vu Stokes tirer sur Fisk, qu'il était en ce moment dans une autre partie de l'hôtel, à nettoyer des verres de lampe, et qu'il n'était accouru qu'après avoir entendu les détonations; mais qu'on lui avait donné \$1,000 pour déposer comme il l'avait fait.

—Au train dont va ce procès, dit le *Telegram* d'hier soir en commentant les dépositions ci-dessus, la défense en arrivera presque à faire croire, non-seulement que Stokes n'a pas tué Fisk, mais même que Fisk n'a pas été tué du tout.

TERRIBLE ACCIDENT.—On lit dans *L'Echo du Canada* de Falls River:

Samedi dernier vers 10 h. a. m., deux Canadiens nommés Louis Leroux et Paul Emond étaient à "driller" à la carrière "Brouson," Globe Village. Ils avaient chargé une crevasse de trois livres de poudre, et après l'avoir couverte de sable comme d'ordinaire, ils se préparaient

à en allumer la fusée, quand une explosion effroyable eut lieu, et nos deux malheureux compatriotes furent littéralement moulus par les éclats de pierre. On retrouva leurs membres broyés et n'ayant plus aucune ressemblance de forme humaine. M. Paul Emond était originaire de Saint-Jean, Ile d'Orléans, et était marié depuis 7 mois seulement. M. Louis Leroux venait de St. Joseph de Lévis et ses dépouilles mortelles ont été reconduites au milieu de sa famille par les soins d'un ami.

Depuis deux ans, pas moins de 7 accidents provenant d'explosions prématurées dans les carrières de pierre ont coûté la vie à 3 de nos compatriotes et rendu les quatre autres infirmes pour leur vie.

LECTURES.—On annonce la visite d'un célèbre élocutioniste, M. John Montesquieu Bellew, le mois prochain à Québec. M. Bellew donnera deux lectures, une le 27 et la seconde le 28.

Il est d'extraction noble. Il descend d'une des plus illustres familles d'Irlande. C'est le seul représentant légitime des anciens rois et princes de Thomond. Né dans le Lancashire, en Angleterre, en 1823, il vécut jusqu'au-delà de 25 ans dans la religion protestante. Son père appartenait à l'église d'Angleterre. Il se consacra à l'église et devint curé de l'église St. Andre, à Worcester. Il se rendit célèbre par ses prédications. En 1862 on le reconnaît comme le premier orateur sacré d'Angleterre. En 1868 il abandonna la chaire et l'église d'Angleterre, pour se faire catholique; sa mère était une fervente catholique. Ses lectures font fureur. On accourt en masse l'écouter partout où il va.

VARIETES.

La troisième femme de Milton était fille de M. Minsbull, de Wamptwich, dans le comté de Chester. Elle avait un mauvais caractère, mais son teint était d'une telle fraîcheur, que lord Buckingham dit, un jour, à Milton en plaisantant:

— Votre femme est une véritable rose.

— Cela peut être, répondit le poète en soupirant; mais j'ai le malheur d'être aveugle, et je n'ai encore trouvé chez elle que les épines.

Le comte d'Alets, passant par Lyon, fut conduit chez le lieutenant du roi, qui, ne le connaissant pas, le reçut avec hauteur et lui dit:

— Mon ami, vous arrivez de Paris; que dit-on dans ce pays-la?

— Des messes, répondit le comte.

— J'entends bien; mais quel est le bruit commun?

— Celui des charrettes et des carrosses.

— Mais je vous demande ce qu'il y a de nouveau?

— Des pois verts.

Le lieutenant, surpris qu'on osât lui répondre de cette sorte:

— Mon ami, comment vous nommez-vous?

— Les sots à Lyon m'appellent *mon ami*; mais, à Paris, on m'appelle le comte d'Alets.

Récemment, un ex-journaliste était invité chez un honnête bourgeois qui se complaisait à recevoir à sa table des gens d'esprit, et qui les traite bien.

Comme l'amphitryon a été notaire, on voyait à sa table beaucoup de ses anciens confrères.

Au dessert, le journaliste met la conversation sur les notaires.

Après avoir fait remarquer quelle place importante ils tiennent dans la société moderne, il en vint à énumérer tous ceux qui avaient eu maille à partir avec la justice. Du ton le plus léger du monde, il arrivait presque à cette conclusion, que les bagnes étaient surtout peuplés de notaires.

Les convives avaient d'abord accepté le commencement du paradoxe en souriant; mais, à mesure que le journaliste se laissait aller à le développer de la façon que je viens de dire, leurs fronts prenaient une teinte plus sombre et leur mécontentement devint visible. A fin, il se changea en une véritable indignation.

— Monsieur, s'écria l'un des invités, nous avons tous été notaires, tous! tous! Et pourtant, vous le voyez, nous ne sommes pas au bague, nous n'y sommes jamais allés.

— Certainement, répond M. X... sans se déconcerter; il y a eu des notaires acquittés. . . .

Maurice Albo, qui avait d'assez bonnes raisons pour ne pas idolâtrer les huissiers, s'était lié pourtant de tendre amitié avec un des membres de cette institution méconnue par Arnal. Cet huissier se nommait Mouton: on ne l'appelait que l'huissier philanthrope, parce qu'il passait tout son temps au café de l'Ambigu, au lieu d'arrêter ses concitoyens, l'almanach à la main.

Un soir, on donnait une pièce de Maurice Albo au théâtre du Vaudeville. Maurice avait, comme d'habitude, envoyé une stalle d'orchestre au disciple de saint Protas, sur les mains et l'amitié duquel il croyait pouvoir compter. Mais fiez-vous donc aux amis! Voilà qu'au moment où les gredins de *payant* commencent à égayer la pièce, l'ami Mouton se met à siffler comme un aspic. Maurice, placé au fond d'une baignoire, avait beau lancer des regards fulgurants à Mouton, Mouton n'en sifflait que plus fort. Emporté par la situation, Maurice sort à demi de sa loge, et, se penchant vers l'orchestre:

— Mouton! s'écrie-t-il d'une voix furibonde, si tu ne te tais pas, je dis tout haut ton métier!

Mouton remit sa clef dans sa poche, cacha son nez dans sa cravate et profita de l'entr'acte pour s'esquiver.

— Q'est-ce que c'est donc que ce particulier que vous avez fait filer? demanda à Maurice un des voisins de Mouton.

— Comment! vous le connaissez pas?

— Non!

— C'est le bourreau! . . .

L'histoire courut le soir même, et, le lendemain, le pauvre Mouton était salué par toutes ses connaissances du nom de Mouton-Samson, qui lui resta.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

Aucun trouble grave ne s'est encore élevé dans le pays, et pourtant, la France se trouve dans une position critique.

La Monarchie et la République, ces deux éternels ennemis sont en présence; grâce à la fermeté de MacMahon et eu égard aux terribles épreuves que la France vient de traverser, la guerre civile n'a pas encore arboré son hideux drapeau; mais cela ne peut se prolonger.

Le dénouement est proche et tous les esprits s'y attendent. Il faut peut-être des flots de sang pour inscrire aux annales de l'histoire le sort qui est réservé à la France, mais tout en espérant que la mère-patrie échappera à ces malheurs épouvantables, il n'y a pas à se dissimuler que la situation est grave, très grave. D'un côté, la Monarchie, depuis deux mois surtout, a remporté de brillants succès; de l'autre côté, la République, qui a le pouvoir en mains, que ce pouvoir soit éphémère ou non, est bien décidée à le conserver par tous les moyens possibles et impossibles.

Mais, d'après tous les journaux français à peu près, la République, même celle appelée pompeusement conservatrice, en a beaucoup perdu; le peuple français est essentiellement monarchiste, surtout dans les provinces. Il a foi en ceux qui ont fait la France ce qu'elle est ou plutôt ce qu'elle a été sous la plupart de ses rois; il a foi en la France de Clovis, de Charlemagne, de St. Louis, de François Ier, de Henri IV, et de Louis XIV; en cette France chevaleresque et généreuse, si grande et si héroïque dans ses revers, si magnifique dans ses succès et si glorieuse partout. Pour se convaincre du fait que nous avançons, il n'y a qu'à lire les feuilles radicales qui redoutent tant l'avènement de la monarchie; leurs clameurs épouvantées sont la meilleure preuve que leur cause est tout à fait compromise et que leur règne achève.

Une république stable en France est impossible; car, et son histoire entière le prouve surabondamment, toute république française si elle n'a été communarde, a été socialiste et démocratique et pour tout homme qui n'a pas perdu le sens religieux et l'une de ses plus pures émanations: le sens patriotique, il ne peut y avoir dans une telle république qu'un germe de décadence et de perturbation propre à produire les plus effroyables cataclysmes.

Les ans d'une telle république n'ont jamais rien produit de bien; depuis soixante ans, tous les gouvernements en France se sont effondrés sous leurs coups bien plus que sous le poids des fautes de ces gouvernements eux-mêmes; ils n'ont produit que le désordre.

Si, comme tout le fait prévoir, la monarchie est restaurée en France, le Comte de Chambord—Henri V—est sûr de présider aux destinées de la France, puisque les d'Orléans eux-mêmes ont abdiqué leurs droits ou leurs prétendus droits en sa faveur.

D'ailleurs, les aspirations de Henri V sont celles de la France catholique, du temps où elle revendiquait comme son plus beau titre de noblesse, celui de fille aînée de l'Église. Les principes de ce prince sont bien connus; si pour le bonheur de ce pays, il monte jamais sur le trône, verrons-nous sur l'étendard de la France les mots religion, vérité, justice et liberté, et ce ne seront pas de vains mots, on le sait.

Si l'on en croit les dernières nouvelles, le triomphe de la cause monarchique serait proclamé dès la prochaine session. D'après ces rumeurs une monarchie constitutionnelle héréditaire, garantissant la liberté religieuse et l'égalité devant la loi serait établi durant cette session. On dit que 416 membres se sont engagés à voter en faveur de la restauration de Henri V, soit une majorité de 82 sur une division de toute la Chambre.

Le procès du maréchal Bazaine se poursuit activement sous la présidence du duc d'Aumale. Il est difficile de prévoir le dénouement de ce drame politique, militaire et judiciaire. On dit cependant que le duc d'Aumale aurait dit que Bazaine serait condamné à mort puis gracié. C'est difficile à croire de la part du président même des débats. Quoi qu'il en soit, la position du maréchal est critique.

Les débats seront très longs; il y a en tout plusieurs centaines de témoins d'assignés, au-delà de quatre cent, croyons-nous. Il n'est donc pas étonnant que depuis que le procès est commencé il se soit dit beaucoup de choses pour et contre le maréchal.

Les accusations portées contre lui s'appellent légion, mais elles se résument toutes en une seule capitale: on l'accuse de n'avoir pas fait pour la France tout ce que lui commandait le patriotisme, la devoir et l'honneur.

Il est impossible, dans une revue succincte, de donner une idée même approximative de tout ce qui s'est passé, cependant, la séance du 17 octobre établit clairement plusieurs des principaux chefs d'accusation et plusieurs des moyens de défense du maréchal; nous en reproduisons une partie:

« Le président de la cour demanda pourquoi deux dépêches seulement du 15 septembre et du 21 octobre avaient été envoyées par le maréchal, au gouvernement de la défense nationale. Bazaine répliqua qu'il n'avait reçu aucune communication du gouvernement.

« En réponse à d'autres questions, il dit qu'en envoyant le général Bourbaki à l'impératrice, il l'envoyait à la personne qui, à son sentiment était le seul représentant du gouvernement; il n'avait reçu aucune information officielle des élections générales. Le président dit que l'intention de marcher sur Thionville ne s'accordait pas avec sa théorie que la capitulation de Sedan rendait la sortie de Metz impossible; il demanda si le maréchal s'était accordé avec les Prussiens pour cesser tout mouvement offensif, à partir du départ de Bourbaki? Bazaine répliqua en indiquant les engagements subséquents de septembre et d'octobre. Le président demanda pourquoi il n'y avait pas eu d'engagement sérieux dans le but d'appuyer les négociations du gouvernement de la défense nationale. Bazaine répondit: Nos malades et nos blessés ont em-

pêché ce projet. Il aurait anéanti notre armée, tandis que l'ennemi recevait toujours du renfort.

« Le maréchal ajouta que l'offre qu'il avait fait le 29 septembre au général Stieff de capituler était une ruse. A l'égard de la convention qu'il avait subseqüemment conclue avec les Allemands, sa position était sans précédents. Il formait en un certain sens son propre gouvernement. Les devoirs d'un chef militaire, quand un gouvernement légal existe, sont exactement définis; je n'admets pas qu'il en soit ainsi lorsqu'on se trouve en face d'un gouvernement révolutionnaire. Il n'y avait pas alors de gouvernement, il n'y avait plus rien.

« Le président.—Quoi! La France alors n'existait plus! [Sensation].

« Bazaine, pour expliquer sa réponse reprit ainsi: En se servant des mots "pour obtenir la neutralité pour l'armée," il entendait dire obtenir une armistice afin d'établir un gouvernement régulier. Il protesta contre l'assertion faite par le président de la cour, que la phrase "l'armée maintiendrait l'ordre dans les murs de la ville" était une allusion à la guerre civile. Il déclara que ses intentions étaient méconnues. Il n'avait en aucun temps traité sérieusement la question de Régnier.

« Le président dit que tous les rapports de cette période, les ouvertures et les communications avec les Allemands étaient d'un caractère très-sérieux. En pensant à l'admirable armée qu'il aurait pu commander jusqu'au bout, il espérait que le maréchal avait pesé toutes les conséquences de la convention proposée.

« Bazaine répondit que ses motifs et ses intentions étaient faussés et mal interprétés.

« La séance fut alors suspendue temporairement au milieu d'une extrême excitation.

« A la reprise des procédures, le prisonnier dit que les commandants des corps connaissaient l'affaire de Régnier, quoique l'on n'en eût pas fait mention dans le conseil de guerre du 16 octobre. Il considérait cependant, que le secret de ces négociations, avec les Allemands était de son devoir.

« Le président.—Je suis forcé de vous demander si tous vos actes et vos pensées se rapportaient à votre patrie et à l'armée?

« Bazaine.—Ils l'étaient. J'ai toujours agi honnêtement, suivant les dictées de ma conscience.

« Etant interrogé sur le but du voyage du général Boyer, le 19 octobre, en Angleterre, l'accusé dit qu'il espérait que l'impératrice Eugénie obtiendrait la conclusion d'une convention, surtout si elle pouvait se rendre à Metz.

« Le président rappela à l'accusé son serment militaire et lui demanda s'il avait observé les réglemens qui défendent la capitulation en campagne ouverte. Bazaine plaida comme justification l'existence d'un gouvernement révolutionnaire.

« Le président.—Est-ce que la constitution impériale à laquelle vous avez considéré comme votre devoir de rester fidèle, autorisait à négocier et à traiter avec l'ennemi, comme vous l'avez fait?

« Bazaine répliqua qu'elle n'y autorisait pas, mais que la capitulation était obligatoire. Il a résisté jusqu'au dernier moment, jusqu'à ce qu'il ne lui restât plus une seule bouchée de pain.

« En ce moment la cour s'ajourna.

« Bazaine a retiré l'assertion qu'il n'avait pas été informé que MacMahon était avancé jusqu'au 30 août. A l'appui de ses avancés sur plusieurs points, il a offert des affidavits. Le président lui a froidement répondu que la cour aurait d'autres certificats quand le temps de l'examen des témoins serait arrivé.

« L'opinion aujourd'hui est que les procédés ne sont pas favorables à Bazaine.»

ESPAGNE.

Les châteaux en Espagne ne sont pas solides de ce temps-ci: tout est dans la perturbation la plus profonde.

Il est bien reconnu aujourd'hui que les Carlistes, malgré quelques défaites partielles, font d'immenses progrès.

Le grand événement des derniers jours est la victoire navale remportée par les partisans de la monarchie en face de Carthagène.

Le télégraphe, d'une véracité souvent plus que douteuse, avait d'abord annoncé que ces derniers avaient été complètement défaits, mais il fallut ensuite rectifier: tout le contraire était arrivé. L'amiral Lobos, le commandant de la flotte républicaine a été obligé de se retirer à Gibraltar, poursuivi pendant plus d'une heure par les insurgés. Le gouvernement espagnol, naturellement, trouve honteuses la conduite et la fuite de Lobos, et veut lui faire payer sa lâcheté de sa tête, mais cela n'empêche pas que la retraite de Lobos permettra aux belliqueux Carthagénois de prolonger leur résistance et d'immobiliser pendant longtemps une forte partie des forces républicaines.

La situation de l'Espagne a beaucoup d'analogie avec celle de la France; comme elle, elle a besoin d'un chef qui ait assez de force et d'énergie pour apaiser les factions et assez d'élevation dans ses vues pour donner au pays une constitution fondée sur les grands principes religieux sans lesquels tout n'est que décadence et anarchie.

Don Carlos paraît être l'homme de la situation, celui qui rendra à l'Espagne sa splendeur première. D'ailleurs, la république en Espagne comme en France est impossible; elle ne répond pas aux besoins généraux de la population.

Il faut des rois aux races latines, à la France, à l'Espagne et à l'Italie.

C'est sous la royauté que ces nations ont joui de plus de force, de gloire, de richesse et de véritable liberté, quoiqu'on en puisse dire. Hors de là il n'y a eu pour ces pays que factions et guerres sanglantes.

ALLEMAGNE.

Le bon père Guillaume continue à persécuter les catholiques de la manière la plus odieuse. Pie IX, le grand vengeur de la justice outragée lui a dernièrement écrit à ce sujet une lettre admirable. Il lui représentait en termes paternels, combien sa conduite était peu juste, que ceux de son gouvernement qu'il persécutait étaient

justement les plus fermes soutiens de son trône, qu'ils avaient droit aux mêmes privilèges que ses autres sujets, que cela leur avait été garanti solennellement et qu'ils le méritaient et le Saint Pontife terminait en le priant de faire cesser cet état de choses qu'il ignorait peut-être et pria le ciel de répandre ses bénédictions sur l'empereur d'Allemagne.

Celui-ci a répondu par un petit chef-d'œuvre d'hypocrisie et de mensonge. Il dit que les prêtres catholiques de son empire étaient des intrigants, des conspirateurs et des émeutiers et il supplia hypocritement le pape de faire cesser cet état de choses.

ITALIE.

Le pape jouit d'une très-bonne santé et reçoit tous les jours. Sa captivité continue, mais nous, catholiques, sommes sûrs que tôt ou tard il triomphera.

Victor Emmanuel, le roi-bourreau, craint pour son trône; le dernier voyage qu'il a fait en Allemagne était, dans le but, dit-on, de s'assurer l'alliance de l'empereur.

Quoi qu'il fasse, il n'empêchera pas de sonner l'heure de la justice.

ETATS-UNIS.

La grande crise financière qui s'est fait sentir un peu partout, vient de finir, et les capitalistes anglais et américains tout en ne paraissant pas redouter le renouvellement d'une pareille crise dans un avenir peu éloigné, prennent cependant déjà et avec raison, les moyens de la prévenir.

J. A. CHAMPAGNE.

NOS GRAVURES.

LE MARÉCHAL BAZAINE.

Le monde entier s'occupe aujourd'hui du procès du Maréchal Bazaine, accusé de haute trahison pour avoir capitulé à Metz. En attendant que la cour martiale ait jugé l'accusation qui pèse sur lui, nos abonnés qui sont physionomistes verront s'il y a quelques traits faux sur cette figure de guerrier.

CARTHAGÈNE.

Ceci est un incident du siège de Carthagène, dont nos bulletins étrangers ont parlé plus d'une fois.

DERNIÈRES CARTOUCHES.

Episode navrant de la guerre franco-prussienne. C'est un tableau de M. Alphonse de Neuville, qui a été très-remarqué au Salon de 1873.

La scène se passe au premier étage d'une maison appelée la maison Bourgerie, et située au point culminant de la route de Balan à Bazeilles.

Le commandant Lambert, de l'infanterie de marine, chargé de défendre le village de Bazeilles contre le 1er corps bavarois qui en avait été délogé la veille, fut attaqué, dans la matinée du 1er septembre 1870, par trois régiments bavarois et une formidable artillerie.

Il n'avait qu'un millier d'hommes de l'infanterie de marine, auxquels s'étaient joints quelques soldats perdus d'autres corps. Vers midi, après un combat opiniâtre, Bazeilles avait été repris par l'ennemi, qui s'avancait en masses profondes. C'est alors que le commandant Lambert, suivi de quelques officiers et de quelques hommes échappés au combat, se réfugia dans la maison Bourgerie. On la mit en état de défense, c'est-à-dire que les fenêtres du premier étage et les lucarnes du grenier furent barricadées avec des matelas, des oreillers, des couvertures, et tout ce qu'on put trouver. Les meilleurs tireurs se placèrent aux fenêtres; les autres leur passaient les munitions, et le feu commença sur les Bavarois entrés dans Bazeilles.

L'ennemi, décimé, voit alors cette maison d'où lui vient la mort. Un régiment tout entier, le 15e bavarois, s'approche et cerne les derniers défenseurs de Bazeilles; s'arbitrant de leur mieux derrière les arbres, les haies, les murs de clôture, les Allemands dirigent sur la maison une incessante fusillade. Les matelas qui garantissent les fenêtres sont réduits à l'état de charpie; les balles volent de tous côtés dans ces chambres étroites, labourant les plafonds, ricochant sur les pierres, enlevant des éclats de bois qui forment de nouveaux projectiles. Un obus crève le toit et tue sept hommes d'un seul coup. Malgré cela, nos tireurs, calmes, ajustant longuement, ne perdent pas une cartouche. L'ennemi est maintenant assez près pour que les officiers utilisent leurs revolvers. Les vergers et les champs, autour de la maison, se couvrent de cadavres bavarois. Mais le feu des fenêtres se ralentit. Les coups deviennent plus rares; les cartouchières se vident. On fouille les morts, les blessés; on retrouve un dernier paquet de cartouches. C'est maintenant qu'il ne faut pas perdre ses coups. Voilà trois heures qu'on se bat ainsi; quelques hommes contre tous ces régiments. C'est la fin; un officier épaule un chassepot, vise avec attention; le coup part.—On a brûlé "la dernière cartouche!"

NOTRE PÈRE QUI ÊTES AUX CIEUX.

Une jeune orpheline est agenouillée et récite la prière que Jésus-Christ lui-même a enseignée au monde. Sa figure reflète les sentiments de la piété craintive particulière à l'enfance et aux esprits peu cultivés et sincères.

La formule des Pilules du Dr. Colby est inappréciable.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un sou chaque.

NAISSANCES.

A Syracuse, N. Y., le 19 courant, la dame de M. A. Gibeau, un garçon et une fille.

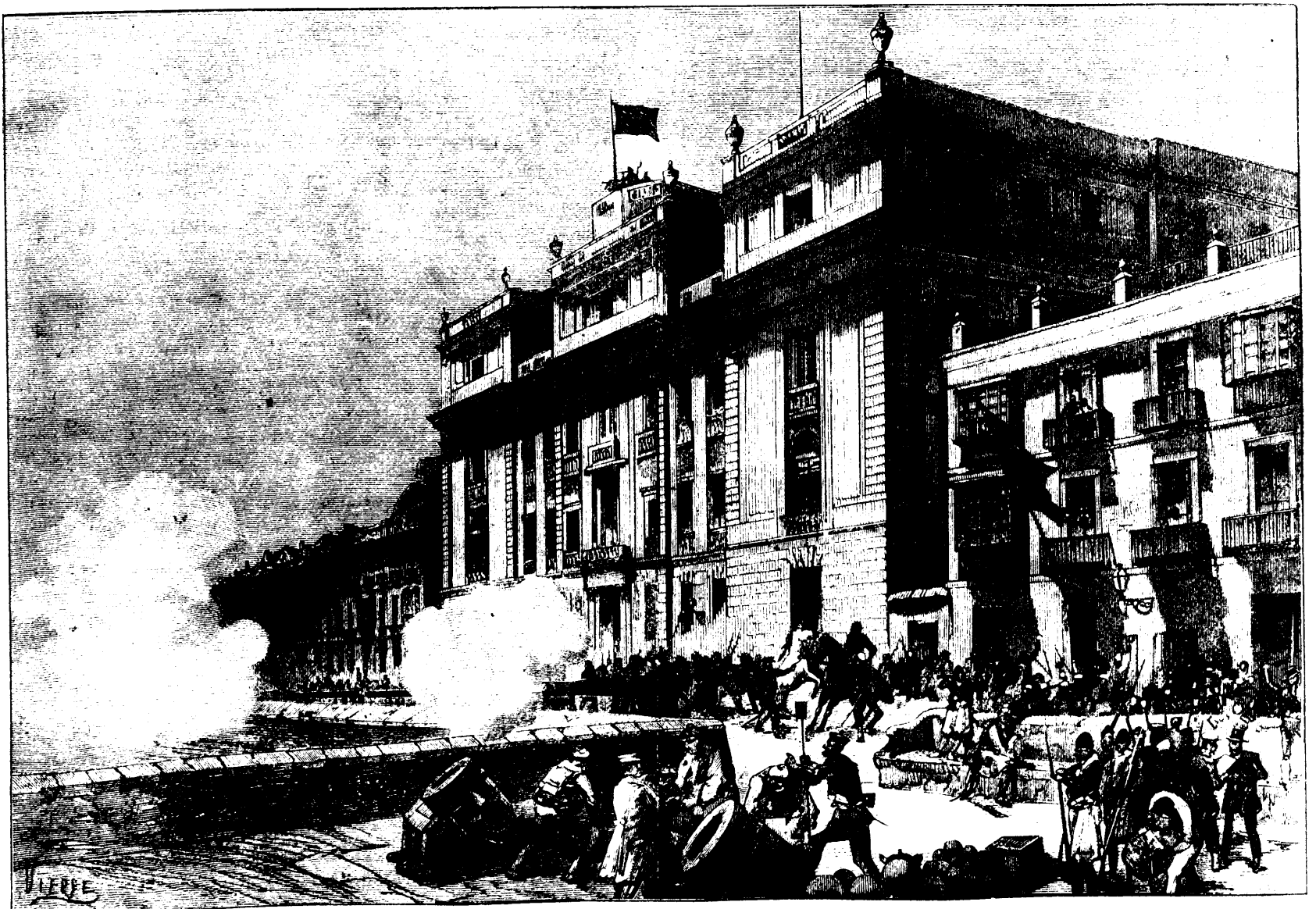
A Manchester, N. H., la dame de M. C. Blanchard, commis-marchand, un fils. Le *Courier de St. Hucinthe* est prié de reproduire.

MARIAGE.

A Montréal, le 21 octobre dernier, dans l'église paroissiale de Notre-Dame, par le Rév. M. Giband, M. Geo. Samuel Bourgeault, commis-libraire, à Die. Elizabeth Bourgeault, tous deux de cette ville.



FRANCE.—LE MARÉCHAL BAZAINE.



ESPAGNE.—CARTHAGÈNE.—LES INSURGÉS À L'ÉCOLE DES GARDES DE LA MARINE.





« NOTRE PÈRE, QUI ÊTES AUX CIEUX »

PRIME DE 1874.

De toutes parts on nous demande à quelle époque se fera la distribution de la Prime que nous promettons.

Nous faisons fabriquer, dans une des premières maisons d'Angleterre, un papier glacé, superlin, sur lequel la Prime sera imprimée. Ce papier nous arrivera dans la première semaine de Décembre prochain. C'est au commencement de Janvier que la Prime sera expédiée à tous nos abonnés. L'Administration ne fera qu'un seul et même envoi. Les retardataires pourront profiter de ce laps de temps, afin de ne pas perdre le bénéfice que nous accordons. Les nouveaux abonnés, qui paieront un semestre d'avance, jouiront aussi de la même faveur.

Sous peu, et à titre d'échantillon, nous adresserons une copie de la Prime à tous nos agents. Nous les prions instamment de la montrer aux abonnés de leurs paroisses respectives; ils verront que cette gravure a du prix et qu'elle mérite d'être encadrée.

La copie que nous envoyons à nos agents est déjà bien belle; mais nous promettons qu'elle sera surpassée quand elle sera imprimée sur le papier de luxe que nous avons fait fabriquer tout exprès. Nous pouvons dire sans crainte que la Prime de 1874 sera le travail le plus riche sorti jusqu'ici de nos presses.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 30 OCTOBRE, 1873

LA SESSION FEDERALE.

En ouvrant les Chambres d'Ottawa le 23 du courant, Lord Dufferin a prononcé le discours suivant :

*Honorables Messieurs du Sénat,
Messieurs de la Chambre des Communes,*

Conformément à l'intimation que j'ai donnée à la clôture de la dernière session, j'ai fait en sorte que le Parlement fut convoqué dès que le rapport des commissaires royaux aurait été reçu. J'ai pris en sérieuse considération les témoignages rendus devant la Commission. Le rapport sera soumis au Parlement et ce sera à vous de décider s'il peut vous être de quelque secours.

Un bill pour la consolidation et l'amendement des lois en force dans les différentes provinces, relatives à la représentation du peuple en Parlement, vous sera soumis. Par l'ajournement de cette mesure à la dernière session, vous aurez aujourd'hui l'avantage de comprendre dans ses stipulations l'île du Prince Edouard, qui fait maintenant partie de la confédération canadienne.

Je regrette de dire que la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, à laquelle une charte royale avait été accordée, n'a pu conclure les arrangements nécessaires à la construction de ce travail gigantesque. Cette compagnie n'est vue, en conséquence, forcée de me remettre sa charte et j'y ai consenti. J'ai la confiance que vous prendrez les mesures nécessaires pour que l'on commence prochainement et que l'on poursuive activement la construction de ce chemin, afin que les arrangements pris avec la Colombie Anglaise soient fidèlement remplis. Une mesure à ce sujet vous sera soumise.

L'extension des limites de la Puissance a augmenté proportionnellement les travaux de l'administration qui semblent exiger un surcroît d'aide au Parlement aussi bien qu'au gouvernement exécutif. Un bill à ce sujet vous sera présenté.

Vous serez appelés à examiner un bill pour l'établissement d'une chambre d'agriculture de la Puissance.

La question de la loi de faillite attirera nécessairement votre attention.

Les efforts faits par les diverses provinces aussi bien que par la Puissance pour encourager l'immigration ont été couronnés de succès, et bon nombre d'excellents colons sont venus grossir notre population. Je ne doute pas que vous continuerez à donner la plus grande attention à cette question d'une importance majeure.

Messieurs de la Chambre des Communes,

J'ai donné instruction que les comptes de la dernière année fiscale vous fussent soumis. L'état prospère de nos finances continue, et le revenu a été suffisant pour faire face à toutes les dépenses.

Les évaluations pour l'année courante vous seront soumises. Elles ont été préparées de façon à rencontrer les exigences du service public, tout en restant dans les bornes de l'économie, et j'espère que tous les subsides qui sont nécessaires seront accordés sans surcharger le peuple.

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

Je ne doute pas que vous porterez toute votre attention sur les intérêts importants confiés à vos soins, et j'ai la confiance que vos délibérations seront profitable, aux intérêts et au progrès du pays.

Nous pouvons dire que jamais discours du trône n'a été lu avec plus d'attention par les hommes politiques de tous les partis; les incidents de la crise dont nous verrons bientôt le dénouement lui donnaient un intérêt particulier, et, dans la pensée du ministère comme de l'opposition, il devait sans doute être le point de départ de la lutte décisive engagée sur l'affaire du Pacifique. Les rumeurs les plus étranges avaient circulé au sujet de l'attitude que prendrait le Gouverneur-Général à l'ouverture des chambres fédérales; on avait été jusqu'à dire que

Lord Dufferin ne laisserait pas à ses ministres, suivant l'usage, le soin de rédiger ce discours, c'est-à-dire qu'il renverrait son cabinet en intervenant personnellement dans le débat.

L'Opinion Publique n'est pas un journal de parti et n'a pas à apprécier la plausibilité de ces rumeurs; il nous suffira de passer en revue les principales questions que soulève le programme de la nouvelle session.

Il n'est pas sans intérêt d'essayer de dégager de la phraseologie officielle de ce document l'opinion de Lord Dufferin lui-même sur la position faite à ses ministres par l'enquête de la Commission Royale, position que certains journaux ont trouvée fautive au point de conseiller au Gouverneur d'appeler à lui un nouveau cabinet. "J'ai pris, dit-il, en sérieuse considération les témoignages rendus devant la Commission." Cette manière de parler, le soin que le Gouverneur prend de déclarer avoir étudié ces témoignages, n'inspire-t-il pas l'idée de compléter sa pensée en disant: "Et cependant vous me voyez encore entouré des personnages accusés." Cette pensée paraît évidente chez Lord Dufferin surtout lorsqu'on a lu les deux dépêches, soumises à la Chambre dès le premier jour de la session, qu'il a adressées au Bureau Colonial pour expliquer les circonstances dans lesquelles il a prorogé le parlement le 13 août dernier et institué une Commission Royale. Dans ces dépêches, si le télégraphe en a transmis une analyse exacte, le Gouverneur non-seulement défend sa propre conduite, qui a consisté tout simplement à suivre les conseils de ses ministres, mais il justifie aussi d'une manière indirecte les conseils qui l'ont fait agir, si bien que le *Globe* dit que "Son Excellence est entre les mains de Sir John comme un morceau de terre entre les mains du potier." Ainsi il n'y a eu entre lui et son cabinet aucune divergence essentielle, et il aurait montré d'autant moins d'hésitation à laisser entendre la chose que le ministre des Colonies a fait la réponse suivante à ses deux dépêches.

Downing street, 9 octobre, 1873.

Milord.—J'ai reçu et soumis à la Reine les dépêches de Votre Excellence, No. 197, du 15 août, et 198, du 18 août, donnant un rapport des circonstances relatives à la dernière prorogation du Parlement de la Puissance, et à la nomination d'une Commission Royale pour s'enquérir des accusations portées par M. Huntington.

Le gouvernement de Sa Majesté a lu avec beaucoup d'intérêt cet exposé lucide et intelligent. Ce n'est pas son devoir d'exprimer son opinion sur les mesures que vous avez adoptées, d'après le conseil de vos ministres responsables, mais il vous approuve entièrement d'avoir agi dans cette affaire suivant l'usage constitutionnel.

KIMBERLEY.

Quoi qu'il en soit de ce point, assez curieux du reste à éclaircir, la dernière phrase relative à la Commission est exactement ce que l'on devait attendre du Gouverneur si l'on s'est rappelé l'attitude prise par lui tout d'abord. En effet, lorsqu'une députation des membres de la gauche s'est rendue auprès de lui pour le prier de ne pas proroger les Chambres, le Gouverneur, tout en donnant les raisons qui le portaient à ne point accéder à cette demande, a protesté de son respect pour les privilèges du Parlement et de son désir de ne restreindre en aucune manière le droit possédé par la Chambre des Communes de faire elle-même l'enquête à sa guise. C'est pourquoi le discours du Trône dit simplement: "Le rapport de la Commission vous sera soumis et ce sera à vous de juger s'il peut vous être de quelque secours." Ainsi la Chambre est libre, ou de prendre connaissance des témoignages rendus pour former son opinion, ou de n'en tenir compte aucunement et de recommencer à neuf toute l'enquête; elle n'a perdu ni le droit ni l'occasion d'agir souverainement.

Cette attitude de Lord Dufferin a été vivement critiquée, elle pourra l'être encore, mais elle a au moins le mérite d'être clairement tranchée et facile à saisir. Reste à savoir quelle sera l'opinion de la majorité de la Chambre. Le vote aura peut-être été pris lorsque nos abonnés recevront le journal.

Le paragraphe suivant du discours annonce une nouvelle loi électorale; c'est le même projet qui a été présenté à la dernière session et retiré ensuite en vue de l'annexion prochaine de l'île du Prince Edouard. On sait que les principaux traits de ce projet sont le scrutin secret et le droit de vote accordé à tout majeur gagnant un salaire annuel de quatre cents dollars. On dit que, comme corollaire de cette dernière réforme, Sir John A. Macdonald proposera l'abolition du cens d'éligibilité, ce que nos lois appellent la "qualification foncière des députés."

Le passage qui se rapporte au chemin de fer du Pacifique, annonce une politique nouvelle que les députés, ceux de la province de Québec en particulier ne manqueront pas de surveiller avec le plus grand soin. Sir Hugh Allan n'ayant pas réussi à lancer l'affaire sur le marché européen, le gouvernement va prendre à sa charge cette immense entreprise. La construction de l'International par l'Etat a été, du moins autant que l'on en peut juger dès aujourd'hui, un succès complet, et de ce fait le gouvernement tire un grand argument en faveur de son projet nouveau pour le Pacifique. Dans tous les cas, il faut re-

connaître que la Compagnie formée sous la présidence de Sir Hugh Allan, était la plus forte qui pût être organisée dans notre pays; le nom de M. Allan avait un prestige incontestable, mais ce prestige n'ayant pas suffi à la tâche, l'Etat peut considérer comme une nécessité de l'entreprendre lui-même. Le chemin de fer du Pacifique est le lien de toute la Confédération canadienne; il faut qu'il soit construit d'une manière ou d'une autre. La grande objection à ce qu'il soit construit par l'Etat, c'est que l'Etat en sera le propriétaire et devra en être l'administrateur, le gérant: on se demande si l'Etat peut administrer les affaires d'un chemin de fer comme le ferait une compagnie particulière. Cette question est une des plus graves dont le présent laissera la solution à l'avenir. Quant aux députés de notre province en particulier, ils auront une mission difficile à accomplir, car il est évident que la rivalité de Toronto au sujet du terminus du Pacifique va s'affirmer encore avant que les nouveaux arrangements soient parfaits. C'est en s'unissant qu'ils seront forts pour protéger nos intérêts, et nous espérons que leur patriotisme leur inspirera cette pensée d'une union étroite pour le bien de notre province.

OSCAR DUNN.

CHRONIQUE.

On mande d'Ottawa à la *Minerve*:

Sur la question du Pacifique, le gouvernement a décidé de reprendre l'affaire. Les bons du gouvernement à 5 par cent peuvent être lancés sur le marché à 4 ou 5 par cent de prime, tandis que les offres les plus avantageuses faites à Sir Hugh par deux compagnies différentes de capitalistes, n'étaient que de 85 pour des bons de 6 par cent.

En réponse à un député, Sir John a dit que, relativement à la lettre volée, l'enquête se continue et que le gouvernement est presque certain de connaître le voleur aussi bien que ceux qui ont conspiré pour la faire voler.

Des places de sous-ministres ayant leurs sièges en Chambre, seront créées pour permettre aux provinces extérieures d'être représentées.

Les six députés de l'île du Prince Edouard étaient présents au caucus ministériel.

L'opposition compte deux membres absents pour le Bas-Canada: MM. Joly, qui est en Europe et M. Wilfrid Provost qui est malade.

Les journaux ministériels ont publié, samedi matin, la dépêche suivante qui a fait sensation dans notre ville:

Il est rumeur que quelques changements doivent être faits dans le cabinet, vu que plusieurs membres sont à la veille de résigner.

Nous apprenons que M. Simpson, collecteur de la douane à Kingston, est transféré à Montréal, en remplacement de M. A. M. Delisle.

M. Simpson est collecteur de la douane depuis 33 ans; il a été au Côteau-du-Lac, à Brockville, puis à Kingston. Il est né au Côteau-du-Lac et il a fait son éducation ici. Il parle aussi bien le français que l'anglais.

Il paraît que le célèbre McMullen n'a fait qu'une courte apparition dans la capitale; son frère l'y remplace et est considéré comme son fondé de pouvoir.

On dit que le Dr. Schultz, le député de Lisgar, a été averti sous l'anonyme, que la sûreté de sa vie dépend de celle de Riel.

On annonce la démission prochaine des juges Duval, Badgley et Drummond. On a parlé du procureur-général Irving et de l'hon. A. A. Dorion comme juge-en-chef de la Cour d'Appel.

La Commission Royale chargée de faire une enquête dans l'affaire du Pacifique, n'exprime dans son rapport aucune opinion sur la nature ou la portée des preuves qu'elle a recueillies; elle se contente de transmettre au Gouverneur et aux deux chambres les témoignages rendus.

Où est Riel? Cette question est dans toutes les bouches; et personne n'y peut répondre. On sait qu'il est parti de Manitoba, mais ayant appris que des mandats d'arrestation avaient été signés contre lui dans la province d'Ontario, il a pris soin de dépitier la police haut-canadienne, et personne ne peut dire où il est maintenant. Il faut qu'il ait des amis bien dévoués. On prétend partout l'avoir rencontré, mais on ne le trouve nulle part. On l'a vu déjeuner à la gare de Cobourg, on le prétend caché chez les Oblats à Ottawa, et l'on affirme qu'il se promène tous les jours à Montréal en pleine rue Notre-Dame.

Nous apprenons avec plaisir que la Compagnie du haras national est définitivement constituée. M. Barsalou a été nommé président et MM. Andrew Allan, l'hon. juge Coursol, l'hon. Laframboise, Alph. Boyer, M. P., et W. F. Kay, directeurs. M. Amable Jodoin a bien voulu accepter le poste de trésorier et M. J. O. Turgeon celui de secrétaire. La gérance de l'établissement est confiée à M. Emile Bonnemant.

MM. Barsalou et Bonnemant doivent partir cet hiver pour l'Europe afin de nous ramener de beaux et bons chevaux au printemps prochain.

(Enregistré en conformité de l'acte concernant les droits d'auteur de 1868.)

LE

CHEVALIER DE MORNAC

CHRONIQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE

(1664)

PAR JOSEPH MARMETTE

CHAPITRE XXII.

A LA RESCOUSSE.

Dans l'après-midi du trentième jour de juin de l'année suivante (1665) les soixante-dix maisons de Québec étaient complètement vides de leurs habitants qui, en revanche, affluaient dans les rues de la petite ville et remplissaient les airs de leurs cris de joie.

Quelle était donc la cause de cette allégresse, et quelle grande fête célébraient-ils ce jour-là ?

Ce qui causait les transports des habitants de la capitale n'était rien moins que l'arrivée de Mgr. le Vice-Roi de la Nouvelle-France, M. le marquis de Tracy, et d'une partie du régiment de Carignan.

La solennité que l'on célébrait ce jour-là était la fête de la délivrance de la colonie à la rescousse de laquelle le roi de France envoyait enfin les plus abondants secours.

Dix jours auparavant, le 19 de juin, le vaisseau de Le Gazneur était arrivé avec les quatre premières compagnies du régiment de Carignan, qui, dans cette belle après-midi du trente juin, faisaient la haie aux abords de la grande église et dans la côte de Lamontagne, avec quatre autres compagnies débarquées le matin même du vaisseau qui avait amené M. le marquis de Tracy.

Tout à coup l'on entendit, venant de la basse-ville, le son martial des tambours qui battaient aux champs, et les cris aigus du fifre qui montaient en trilles joyeuses par-dessus le fort des Hurons.

Mgr. le Vice-Roi venait de mettre pied à terre.

A ce signal impatientement attendu, M. le bedeau de la cathédrale se pendit à la corde de la grosse cloche, tandis que, mêlant leurs voix plus grèles et plus précipitées à celle de leur doyenne, les cloches du Séminaire, du collège des Jésuites, des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu entonnaient aussi l'hymne de la réjouissance.

En face de la grande église, dans un petit groupe à part, se tenaient plusieurs de nos connaissances que le lecteur sera sans doute fort aise de trouver saines et sauvées à Québec.

D'abord, au premier rang étaient Mme Guillot et son fils, Louis Jolliet ainsi que Mlle de Richécourt, appuyée sur le bras de son cousin, le chevalier de Mornac; derrière eux se tenaient Joncas avec son ami le Benard-Noir, et maître Jacques Boisdon, le propriétaire de l'auberge du Baril-d'Or. Il hébergeait en ce moment Mornac avec Joncas et le Huron, arrivés de Montréal depuis une quinzaine de jours.

—J'aimerais mieux, disait Mornac à sa cousine, la voir mâle du canon que le caquetage de ces cloches !

—Pourquoi ne tire-t-on pas l'artillerie ? demanda Jeanne.

—Il paraît que Monseigneur le Vice-Roi, par un excès de modestie, assez rare par moi chez les militaires, a su qu'on se préparait à lui faire une réception magnifique et a refusé tous ces honneurs. Mais voici le cortège qui s'approche.

On entendit le bruit des acclamations qui montaient et gagnaient de plus en plus la rue de l'église, à mesure que Monseigneur et sa suite avançaient.

Tout à coup, tournant l'angle de la demeure de l'évêque, apparurent vingt-quatre gardes à cheval.

Pour honorer son représentant, Louis XIV avait voulu que les gardes de M. de Tracy portassent les couleurs royales.

Aussi était-ce merveille que de voir l'or et l'argent ruisseler sur leurs riches uniformes de velours et de satin.

Quant aux chevaux, splendidement caparçonnés, joyeux de se sentir enfin libres sur la terre fer ne après une longue traversée, ils s'en venaient piaffer avec ardeur et grâce, et rongeaient impatiemment le mors dont ils tachaient, sans souci, l'or et l'argent massifs.

Après les fiers vingt-quatre gardes, venaient quatre pages non moins richement vêtus que les premiers.

Enfin, suivi de ses laquais, apparut le Vice-Roi lui-même. C'était un beau vieillard à l'air martial et imposant. Le poing droit appuyé sur la hanche, à la royale, le panache blanc de son large chapeau tout galonné d'or effleurant son épaule, il contenait de sa main gauche son nerveux coursier et s'avancait en saluant les colons qui l'acclamaient à l'envi.

A côté de lui se tenait M. le chevalier de Chaumont, son ami et protégé, qui fut plus tard ambassadeur de France à Siam.

Le resplendissant soleil de juin, qui tombait en plein sur toutes les splendeurs du cortège et sur le brillant acier des armes des soldats de Carignan, faisait jaillir mille gerbes de lumière qui scintillaient comme un foyer de

flamme dans tout le parcours de la rue de l'église.

—Sapreminette ! s'écria la voix grasse de Jacques Boisdon, sapreminette, que c'est beau !

En ce moment, M. le bedeau qui venait de passer la corde de la cloche à un aide, lequel sonnait à son tour à force de reins et de bras, laissa voir sa figure béate entre les deux battants de la porte de l'église. Il l'ouvrit toute grande et l'on pût apercevoir Monseigneur de Laval vêtu pontificalement et accompagné de son clergé. Arrivés près du seuil, tous s'arrêtèrent et attendirent gravement l'arrivée du Vice-Roi.

Celui-ci, aidé de M. de Chaumont qui s'était empressé de descendre de cheval, mit pied à terre en face du portail. Il mit bas son chapeau de feutre dont la longue plume traînait par terre et entra, tête nue, dans l'église.

L'évêque le salua avec grande dignité, lui présenta de l'eau bénite et le mena proche du chœur à la place qu'on avait préparée sur un prie-Dieu.

Mais, disent les relations du temps, M. de Tracy, quoique malade et affaibli de fièvre, se mit à genoux sur le pavé sans vouloir même se servir du carreau qui lui était offert.

Les grandes voix de l'orgue éclatèrent alors et se mirent à se rouler amoureuxment sous les arceaux de la voûte en mêlant leur harmonie au chant solennel du *Te Deum*.

Lorsqu'il fallut sortir de l'église, Monsieur l'évêque vint reprendre Monseigneur de Tracy et le reconduisit, au milieu de la foule qui avait encombré l'église à la suite du cortège, jusqu'à la porte, dans le même ordre et avec les mêmes honneurs qui l'avaient reçu en entrant. (1)

Toujours au son des cloches et au bruit des vivats de la population, le Vice-Roi remonta à cheval et se dirigea vers le château Saint-Louis.

M. de Mézy, le gouverneur, n'était plus là pour l'y recevoir, étant mort quelques semaines auparavant, le septième jour de mai.

Son humilité et sa charité pour les pauvres lui avaient fait demander d'être enterré avec eux dans le cimetière de l'Hôtel-Dieu. On avait fait élever sur sa fosse une grande croix qu'on y voyait encore au temps où la Mère Juchereau de St. Ignace écrivait son *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, c'est-à-dire vers 1716.

Du moins le vieux capitaine n'avait pas eu à subir l'affront de Penquôte que M. de Courcelles, le nouveau gouverneur qui n'était pas encore arrivé, était chargé de faire contre lui au sujet de ses différends avec le Conseil-Supérieur.

A peine rendu au château du Fort, M. de Tracy dut recevoir la députation des notables de la ville, ainsi que celles des Hurons et des Algonquins qui se montrèrent des plus empressés à lui faire leur cour.

Ces derniers accompagnèrent leurs compliments de présents à leur manière. M. de Tracy prit beaucoup de plaisir à leurs discours. Il leur répondit fort obligeamment par un interprète et leur promit de les secourir et de les protéger contre les Iroquois de tout son pouvoir, dès que les troupes attendues de France seraient toutes arrivées. Mais comme le reste du régiment pouvait tarder à venir, il promit aux Sauvages, nos alliés, de leur donner, sous peu de jours, un certain nombre d'hommes pris dans les huit compagnies déjà rendues à Québec, afin de commencer tout de suite à construire la série de forts que l'on voulait élever sur les bords de la rivière Richelieu, pour contenir les Iroquois dans leur pays.

Quelques jours après, Mornac qui brûlait du désir de présenter ses hommages au Vice-Roi, mais qui avait prudemment attendu que le marquis fût remis de ses fatigues et, en conséquence mieux disposé à l'entendre, le chevalier du Portail de Mornac se faisait annoncer chez Monseigneur de Tracy.

Il avait eu soin de se munir de tous ses papiers de famille, qui étaient restés dans sa valise, à l'hôtel de la Baril-d'Or, et témoignaient de sa bonne vieille noblesse.

C'était tout ce qui lui restait en héritage de ses aïeux, mais certes ! c'était beaucoup pour lui.

M. de Tracy reçut le chevalier gracieusement et voulut ouïr sur le champ les aventures de Mornac, dont on lui avait déjà parlé.

Comme bien on le pense, le Gascon ne se fit pas prier et déploya dans son récit une verve et un entrain qui lui gagnèrent aussitôt la sympathie du Vice-Roi.

—Je crois que j'y vais pouvoir vous être utile, lui dit M. de Tracy, lorsque le chevalier prit congé de lui.

A quelques jours de là, Mornac, que le marquis avait fait mander par le capitaine des gardes, ne faisait qu'un bond du château Saint-Louis à la demeure de Mme Guillot.

Quand on l'eut introduit auprès de Mlle de Richécourt, il s'écria joyeusement :

—Victoire, belle cousine, victoire ! Monseigneur vient de me nommer lieutenant à la place d'un officier de Carignan, mort durant la traversée !

—Oh ! quel bonheur pour nous deux, Robert ! repartit Mlle de Richécourt dont la figure prit aussitôt le plus grand air de félicité.

—Hélas ! ma bonne Jeanne, un regret vient

pourtant se glisser entre nous et cet heureux événement. C'est que j'ai reçu l'ordre de partir demain matin avec ma compagnie pour aller commencer la construction des forts sur le Richelieu.

—Ah !... et notre mariage... !

—Retarde, ma pauvre amie, forcément retardé !

—Encore !... Mon Dieu ! Robert, que tous ces délais me semblent de mauvais augure ! N'allez-vous pas courir maints dangers dans cette expédition ? Et s'il allait vous arriver malheur. Ah ! j'en mourrais !

—Voyons ! ma chère Jeanne, lui dit Mornac en pressant une main qu'on ne lui refusait plus maintenant, voyons mon amie, soyez raisonnable ! Quels dangers puis-je courir de la part des Iroquois, au milieu de ma compagnie de braves soldats qui ont guerroyé contre les Turcs et ont eu maille à partir avec des hommes autrement redoutables que ces moricauds de Sauvages. Loin de craindre, je me sens heureux d'aller me promener en triomphateur dans ces mêmes régions qui m'ont vu, l'an dernier, passer ignominieusement enchaîné comme un vil captif. Le blason des Mornac a reçu alors une tache qui ne peut être lavée que dans le sang iroquois. Soyez tranquille, ma bonne Jeanne. Vous me reverrez en deux ou trois mois, et alors... !

Un long baiser chaudement appliquée dans la petite main de Mademoiselle de Richécourt, compléta la phrase interrompue.

Jeanne secoua la tête et dit tristement :

—J'ai été si peu favorisée jusqu'aujourd'hui par le sort, qu'il me semble que la mauvaise fortune tient pour toujours son œil jaloux sur moi, et que je ne dois m'attendre qu'à des mécomptes et à des malheurs !

Le lendemain, 23 juillet, toute la ville était encore en l'air. Drapeaux et musique en tête, quatre compagnies du régiment de Carignan, suivies d'une autre composée de volontaires que commandait le sieur de Repentigny, descendaient du château du Fort à la basse ville et défilaient, de la façon la plus martiale, au milieu de la population pressée sur leur passage.

Un parti considérable de Hurons et d'Algonquins les accompagnait.

Arrivés à l'Anse-des-Mères tous s'arrêtèrent et l'embarquement commença.

Plus d'un baiser, des centaines de chaleureuses poignées de main, furent échangés entre ceux qui restaient et ceux qui allaient partir.

Vers les dix heures du matin, les troupes et les volontaires étaient embarqués sur de grands bateaux qui, sur le champ, mirent à la voile suivis d'une flottille de canots d'écorce montés par les Sauvages alliés.

Les voiles se gonflèrent sous la pesanteur du vent, les avirons plongèrent ensemble de chaque côté des pirogues et la flottille s'ébranla.

Sur le dernier bateau, debout près du grand mat, son large chapeau de feutre incliné sur l'oreille gauche, la plume au vent, le poing sur la hanche, un mouchoir noué à la garde de son épée qu'il élevait en l'air en le livrant à la brise, se tenait le chevalier de Mornac.

Joncas et le Renard-Noir étaient assis à ses pieds sur un banc du bateau.

A terre, debout sur un cran de roche, Mlle de Richécourt apparaissait isolée de la foule qui couvrait le rivage. Comme elle élevait le bras pour agiter son écharpe en signe d'adieu, son buste superbe hardiment cambré se détachait vivement du fond bleuâtre de l'eau.

A l'apercevoir ainsi belle et attristée par le départ de son fiancé, les galant-gentilshommes tout remplis de souvenirs mythologiques alors en grande vogue, la comparaient à Calypso, la splendide déesse, disant du haut des rochers de son île un éternel adieu à son amant Ulysse lorsque la haute mer vint l'emporter loin d'elle.

L'une après l'autre les embarcations, poussées par le vent et la marée favorables, disparurent derrière le promontoire élevé du Cap-aux-Diamants.

Le mouchoir de Mornac et l'écharpe de Mlle de Richécourt échangèrent un dernier signe d'intelligence... et les amants se trouvèrent seuls chacun de son côté ; lui s'acheminant vers le sombre inconnu, elle se penchant sur soi-même pour se consumer en une longue et peut-être éternelle attente.

La flottille avait déjà disparu depuis longtemps, que Jeanne restait encore immobile et les yeux fixés sur le haut du fleuve.

La voix de Louis Jolliet la tira de ses tristes réflexions.

—Désirez-vous monter maintenant à la haute ville ? lui demandait le jeune homme.

—Oui, répondit Jeanne d'une voix émue.

Jolliet lui offrit le bras qu'elle accepta comme celui d'un frère, et ils reprirent silencieusement le chemin de la haute ville.

Au milieu de la montée, Jolliet, qui ne paraissait pas moins attristé que Mademoiselle de Richécourt, lui dit avec quelque hésitation :

—J'ai, Mademoiselle, un service à vous demander.

Sa voix tremblait.

—Mais qu'est-ce donc ? parlez ? lui dit la jeune fille en sortant de sa rêverie.

—Je vous prie de vouloir bien préparer ma mère à la nouvelle de mon entrée en religion. Dans quelques jours je serai chez les Jésuites.

—Vous !

—Oui, moi, répondit Jolliet avec tant de sanglots dans la voix que Jeanne comprit qu'il y avait quelque chose d'étrange dans cette brusque détermination.

Elle regarda le jeune homme et vit que ses yeux étaient pleins de larmes.

—Le monde est par trop rempli de déceptions ! murmura Jolliet.

—Au fait, pour moi je n'ai guère à m'en louer ! repartit Mademoiselle de Richécourt. Mais vous, que parlez-vous de déceptions ?

Le jeune homme se garda bien de répondre, et ils disparurent derrière l'angle de la palissade du fort des Hurons : elle pensant à Mornac et déplorant les cruelles péripéties qui ne cessaient de traverser sa vie ; lui pleurant sur son pauvre amour méconnu et sur sa chère jeunesse qu'il allait volontairement enfouir au cloître, loin du monde qui, pourtant, naguère encore lui paraissait si beau.

CHAPITRE XXIII.

LE DERNIER COMBAT.

Les troupes que nous avons vues partir de Québec pour remonter le fleuve, arrivèrent aux Trois-Rivières juste à temps pour délivrer cette place de la crainte des Iroquois qui étaient venus y faire leurs courses accoutumées et avaient déjà tué quelques habitants.

Le vent contraire empêcha, pendant quelques jours, les troupes alliées de remonter le lac St. Pierre. Enfin le vent favorable ayant repris, l'expédition se remit en marche et débarqua, dans les premiers jours d'août, à l'embouchure de la rivière Richelieu. M. de Sorel, le commandant, avait pour mission de rebâtir le fort élevé en cet endroit par M. de Montmagny vingt-cinq années auparavant.

L'on se mit à l'ouvrage sans perdre de temps afin de terminer les travaux au commencement de l'automne.

La construction du fort alla merveilleusement, M. de Sorel sachant mettre au besoin la main à la cognée pour donner l'exemple à ses hommes.

Pendant ce temps plusieurs autres compagnies du régiment de Carignan—elles venaient d'arriver de France avec le gouverneur, M. de Courcelles, et M. l'intendant Talon—s'arrêtèrent en passant à l'embouchure du Richelieu, pour y saluer les amis, et, après une journée de repos, remontèrent la rivière des Iroquois. M. de Chambly et le colonel de Sillères s'en allaient élever deux autres forts, l'un au pied des rapides de Chambly et l'autre trois lieues plus haut.

On était au milieu de septembre et la construction du fort de Richelieu ou de Sorel était très-avancée. L'on n'aurait pas été une seule fois inquiété par les Iroquois qu'on avait raison de croire retranchés chez eux dans la crainte que les Français n'allassent les y attaquer.

Un soir que les travaux du jour étaient terminés et que chacun était retiré au dedans des retranchements en bois dont la charpente extérieure était achevée, M. de Sorel causait avec le chevalier de Mornac et quelques officiers près d'un grand feu qui flambait au milieu du fort.

La nuit était sereine et le silence, au loin, n'était troublé que par le majestueux bruissement des larges eaux du fleuve et les cris nasillards des canards et des outardes sauvages dont les bandes nombreuses, arrivées depuis quelques jours des régions du golfe, se poursuivaient par les airs après avoir pris leurs ébats journaliers dans le dédale des îles du Richelieu.

Agitée par la brise du soir la flamme du brasier secouait son panache éclatant par-dessus l'enceinte du fort, jetait de fauves lueurs sur les bois avoisinants et projetait, par une éclaircie d'arbres, une longue traînée de lumière qui se répandait sur l'embouchure du Richelieu et s'en allait mourir au loin dans les eaux sombres.

—Eh bien ! Messieurs, disait M. de Sorel aux officiers, nous avons lieu d'être satisfaits, car j'espère que le fort sera terminé à la fin du mois.

—Vous n'êtes pas le moins à louer de la prompte terminaison des travaux, dit Mornac.

—Ce dont il faut nous réjouir le plus, reprit M. de Sorel, c'est de n'avoir pas été dérangés par les Iroquois.

—C'est en effet fort heureux que nous n'ayons pas eu ces moricauds dans les jambes ; leur présence aurait beaucoup entravé les travaux. Cependant, pour ma part, je regrette qu'il ne s'en soit pas montrée quelque bande. J'ai certain différend à régler avec ces bandits pour la manière discourtoise dont ils m'ont traité l'an dernier.

—Veuillez bien croire, mon cher chevalier, que je ne serais guère fâché, au fond, de faire moi-même connaissance avec des guerriers qui sont la terreur de ce pays. Il me semble que des soldats de Carignan feraient voir beau jeu à des Sauvages ! Pourtant je ne puis que me féliciter d'avoir terminé nos travaux sans avoir perdu un seul de mes hommes.

En ce moment on entendit le qui-vive ! de la sentinelle qui veillait à la porte du fort.

—France et Sorel ! répondit du dehors une voix dont l'accent normand n'était pas inconnu à Mornac.

Quelques instants après l'officier de service s'approcha du groupe dont faisait partie M. de Sorel, et dit au commandant que Joncas, le coursier des bois, désirait lui parler.

—Qu'il vienne, dit M. de Sorel.

Suivi du Renard-Noir le Canadien s'approcha.

—Qu'y a-t-il ? demanda le capitaine.

—Il y a mon commandant, que le chef hu-

(1) Voir le *Journal* et les *Relations des Jésuites*, l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, etc.

ron et moi en faisant dans les environs, notre battue de chaque soir, nous avons remarqué plusieurs pistes d'Iroquois.

Un léger mouvement de surprise parcourut le groupe.

—Sont-elles nombreuses?

—L'obscurité est trop forte pour en bien déterminer le nombre. Nous n'avons pas osé faire de lumière de crainte d'être surpris par les ennemis. Pourtant nous sommes sûrs qu'ils sont au moins une trentaine.

—Crois-tu qu'ils soient en ce moment près de nous?

—Leurs pistes sont toutes fraîches. Ils ont dû s'approcher, à une portée de pistolet, il n'y a pas une demi-heure. Mais apparemment qu'ils sont rentrés dans le bois; car nous avons fait tout le tour du fort sans rencontrer personne.

—C'est bon! Officier de service?

—Commandant.....

—Donnez l'ordre qu'on double les gardes à la porte et qu'on place une sentinelle à chacun des quatre bastions du fort. Faites ensuite charger les mousquets et les mettre en faisceaux, les mèches allumées. Que les hommes se couchent tout habillés pour être prêts en cas d'alerte!

Trois heures après, à part les sentinelles qui veillaient, l'arme au bras, à la porte et aux quatre coins du fort, chacun dormait profondément.

Le silence régnait sur les bois et le fleuve. De temps à autre l'on entendait pourtant le souffle discret du vent dans les feuilles, murmure léger comme un soupir de femme endormie.

Le feu allumé au centre du fort avait beaucoup diminué d'intensité. La flamme allait s'abaissant toujours, et, de plus en plus dépourvue de vigueur à mesure qu'elle manquait d'aliments, elle s'affaïssait par degrés. Peu à peu elle tomba au-dessous du niveau des courtines du fort, et ses lueurs cessèrent d'éclairer les arbres dalentour et d'aller scintiller au loin sur les eaux.

De haut panache qu'elles étaient d'abord les flammes ne furent bientôt plus que des aigrettes rouges que la brise faisait trembloter, jusqu'à ce qu'enfin, sur ces tisons à moitié carbonisés, l'on n'aperçut plus que de petites langues de feu qui léchaient doucement le bois, et disparaissaient pour se montrer encore l'instant d'après, comme ces feux-follets capricieux que l'on voit se jouer le soir au-dessus des marécages.

Les gardes postées à la porte, et les sentinelles de trois des bastions, allaient et venaient sur le parapet pour ne pas se laisser saisir par la fraîcheur du soir.

Seule dans la terre-plein du bastion de l'ouest, la sentinelle s'était arrêtée. Les deux mains sur la gueule de son arquebuse, les reins appuyés contre le rempart, dans l'angle flanqué, c'est à dire dans la partie la plus saillante du bastion, le soldat rêvait en laissant errer ses regards sur la forêt assombrie.

A quoi songait-il? A la patrie sans doute; à sa mère, à sa fiancée peut-être, qui, dans ce moment égrenaient probablement là-bas, à son intention, leur chapelet au coin du feu de leur chaumière.

Comme son regard plongeait dans l'obscur fouilli des arbres, à cinquante pieds du fort, il lui sembla tout à coup voir comme une ondulation du sol, sur une étendue assez considérable de terrain. Ce mouvement uniforme et peu prononcé ressemblait à celui de la poitrine d'une personne qui dort.

Le soldat se frotta les yeux pour mieux voir. Mais l'obscurité était si épaisse qu'il ne put rien distinguer autre chose.

Même il lui sembla que ce mouvement ne se produisait plus.

Tandis qu'il se demandait s'il n'était pas le jouet de quelque illusion d'optique, il était toujours appuyé sur le rempart, et tournait le dos à l'angle de l'épaule du bastion ainsi qu'à la courtine du fort.

Pourtant si le soldat eût fait quelques pas dans la terre-plein vers la gorge du bastion, et qu'il se fût tant soit peu penché sur le rempart, à gauche, il eût vu, à l'extérieur du fort, un homme qui, s'accrochant dans les interstices des pièces de la charpente qu'on n'avait pas encore eu le temps de revêtir de planches unies, montait, montait doucement dans l'angle formé par la courtine et le flanc du bastion.

Sa tête apparut par-dessus le rempart. Ses dents serrées mordaient la lame d'un long couteau à scalper.

A mesure que ses pieds s'élevaient, l'homme courbait son visage et sa poitrine sur la partie supérieure du rempart qu'il enjamba doucement et sans être vu.

Il se laissa glisser sans bruit jusqu'au parapet, et, silencieux comme une ombre, rampa vers la sentinelle.

Le soldat qui croyait voir maintenant l'ondulation du sol recommencer et s'accrocher davantage en se rapprochant, pensa qu'il valait mieux donner l'alarme. Il souffla sur sa mèche allumée afin d'en raviver la flamme, quand cinq doigts de fer tenaillèrent sa gorge. Puis il ressentit un coup violent à la poitrine et le froid horrible d'une lame d'acier qui lui perçait le cœur.

La mère et la fiancée qui veillaient là-bas, au coin du feu, dans une chaumière de France, durent sentir à l'âme, en cet instant, une poignante douleur.

Sans pousser un seul cri, le malheureux tomba mort.

L'assassin lui ôta son mousquet et s'appuya, comme l'était auparavant la sentinelle, dans l'angle le plus avancé du bastion.

Il regarda, prêta l'oreille. Personne ne bougeait dans le fort. Les sentinelles ne se doutaient de rien.

Il se pencha quelque peu par-dessus le rempart et imita deux fois avec sa langue les stridulations de la sauterelle.

Vingt, trente, quarante hommes lui apparurent au pied du bastion que les premiers arrivés se mirent à escalader sans le moindre bruit.

Une dizaine de tête surmontées de la houppette particulière aux Sauvages, se montraient déjà à l'affleurement du rempart, lorsque l'un de ceux qui montaient ainsi, en mettant la main dans l'un des interstices des poutres de l'escalier, fit choir une tarrière qu'un ouvrier y avait oubliée. L'instrument tomba la pointe la première en plein sur la tête de l'un des assiégeants qui attendaient en bas.

Celui-là jeta un cri et s'affaissa sur le sol.

La sentinelle qui montait la garde sur le bastion d'en face entendit ce bruit, épaula son arme et tira.

Avec la détonation un hurlement épouvantable ébranla la forêt.

C'était le cri de guerre de Griffé-d'Ours.

Mornac, l'un des premiers à s'éveiller, reconnut ce redoutable signal de combat du chef agnier.

—Aux armes! aux armes! cria-t-on de toutes parts.

Il y eut un brouhaha indescriptible et la mêlée commença.

Les dix Iroquois qui avaient déjà escaladé le fort s'étaient rués en avant le tomohak au poing.

M. de Sorel et les officiers couchaient sous un appentis élevé au milieu du fort et tout près du feu. Comme ils s'élançaient tous au dehors, les Sauvages tombèrent, la hache levée, sur eux.

Le petit groupe d'officiers rompit de trois pas pour éviter la première attaque.

—A moi, Carignan! cria M. de Sorel d'une voix de tonnerre.

Et sans attendre davantage, il chargea, avec les quelques officiers de la compagnie, les assaillants qui, surpris de cette brusque résistance reculèrent de quelques pas à leur tour.

Les coups portaient mal au milieu des ténèbres.

—Nous allons nous massacrer les uns les autres, si ce feu n'est pas rallumé! s'écria M. de Sorel entre deux estocades portées à un Sauvage qui le serrait de trop près.

—Je m'en charge, dit Mornac. Il prit son élan pour bondir auprès du feu.

—Attendez-nous, monsieur! cria en arrière la grosse voix de Joncas, et laissez-moi faire!

Le Canadien et son fidèle ami, le Renard-Noir, vinrent se placer de chaque côté du chevalier.

Tous trois, tête baissée, s'élançèrent au milieu des assaillants qui s'interposaient entre eux et le feu.

Leur élan fut irrésistible et ils firent leur trouée.

Pendant que Mornac et le Renard-Noir faisaient face aux ennemis, Joncas remua du pied les tisons encore ardents qui restaient, saisit un sapin sec qui se trouvait sur un amas de bois à brûler et le jeta sur le brasier.

Les Iroquois comprirent que le feu qui allait éclairer le combat leur serait désavantageux, et tombèrent ensemble sur les trois braves.

Le sapin s'embrasa tout d'un coup en jetant une éclatante lumière.

Griffé-d'Ours reconnut Mornac, poussa un cri de rage et brandit son tomohak.

Le Gascon fit un saut de côté en portant un estocade en prime au chef iroquois. Mais celui-ci, d'un coup de revers de sa hache, cassa l'épée à quelques pouces de la garde.

Mornac désarmé s'élança sur le Sauvage et lui arracha son tomohak. Alors tous les deux se saisirent à bras le corps et roulèrent sur le sol.

En ce moment les soldats et les Sauvages alliés, Hurons et Algonquins, arrivaient à la rescousse du commandant et se jetaient sur les assaillants, passant tous par-dessus Mornac et Griffé-d'Ours qui se déchiraient par terre avec leurs ongles et leurs dents.

Le Renard-Noir et Joncas voulurent secourir le chevalier, mais le flot des soldats les rejeta en avant, au milieu de l'ardente mêlée.

Les Iroquois qui avaient maintenant tous escaladé le fort, se trouvaient une quarantaine à l'intérieur des retranchements.

M. de Sorel, à la tête des siens, chargea avec furie.

Pendant quelques minutes le combat est terrible.

Les coups de crosse répondent aux coups de tomohak, fendent les crânes, fracassent les membres. Le sang pleut partout. Animés par son odeur acre les hommes deviennent féroces et hurlent comme des bêtes fauves qui s'entre-dévoient.

Les Iroquois inférieurs en nombre, et qui avaient pensé prendre les Français par surprise, cela serait arrivée sans la chute de la tarrière, n'ont ni l'habitude ni la force de lutter longtemps en ligne rangée contre des soldats bien disciplinés.

Aussi leur faut-il bientôt battre en retraite

et laisser, contre leur coutume, leurs blessés et leurs morts au pouvoir de l'ennemi.

Ils sautent par-dessus le rempart et disparaissent au milieu du bois.

Griffé-d'Ours et Mornac en roulant alternativement l'un sur l'autre, n'avaient pu se saisir de leurs dagues et continuaient à s'entre-déchirer par terre à belles dents. Griffé-d'Ours vit la défaite et la fuite des siens. Il fit un suprême effort, renversa sous lui le chevalier, lui saisit les deux poignets d'une main, et de l'autre lui prit les cheveux à poignée et se mit à traîner Mornac réduit à l'impuissance, en gagnant le rempart dans un endroit désert et opposé à celui où tous les combattants s'étaient postés.

Le Sauvage monta sur le parapet en soulevant Mornac pour l'entraîner en bas avec lui.

Il enjambait déjà le rempart, lorsque le chevalier enroula ses jambes autour d'une pièce de bois qui gisait sur le parapet.

—Sandious! grommela le Gascon, tu m'arracheras plutôt les bras du corps, mais du moins mes jambes resteront ici!

Griffé-d'Ours tira de toutes ses forces. Mornac sentit les angles de la poutre lui entrer dans les chairs, mais ne bougea point.

—Tu mourras ici, si tu ne préfères, vociféra l'Iroquois, mais tu mourras!

Il tira son couteau, se pencha sur Mornac et leva son arme. Mais il n'eut pas le temps de frapper; il se sentit saisir par derrière.

Griffé-d'Ours lâcha Mornac et voulut sauter dans le fossé. Mais une main de fer le retenait à la gorge.

Il brandit son couteau et frappa, en se retournant, son adversaire à la poitrine. Celui-ci chancela, mais tint bon.

C'était le Renard-Noir.

Griffé-d'Ours allait lui porter un second coup, lorsque Mornac, Joncas et trois Hurons se jetèrent sur le chef agnier qu'ils renversèrent sur le parapet.

Pendant qu'ils s'efforçaient de le lier, Griffé-d'Ours accablait ses ennemis d'injures, et les mordait comme un dogue enragé.

Enfin on se rendit maître de lui et on le garrotta.

—Êtes-vous blessé? demanda Joncas à Mornac.

—Non, seulement quelques morsures de ce chien et bon nombre d'égratignures dont il ne paraît rien dans trois jours.

—Et vous, chef? dit le Canadien au Renard-Noir.

Celui-ci était appuyé sur la courtine. Il pressait de sa main gauche le côté droit de sa poitrine d'où l'on vit le sang couler.

—Le couteau de l'Iroquois... répondit-il d'une voix émue.

—Vite, le chirurgien! s'écria Mornac qui partit en courant.

Les nôtres restaient maîtres du terrain.

—Qu'on fasse une décharge générale! commanda M. de Sorel.

Les soldats montèrent sur le parapet, épaulèrent leurs armes et firent feu de toutes parts. Cent éclairs entourèrent le sommet du fort comme une ceinture de feu.

Les balles sifflèrent à travers les feuilles et parmi les branches des arbres, et l'on entendit les cris d'épouvante des fuyards qui s'enfouaient au loin dans la forêt.

On ramina le feu pour se reconnaître et compter les pertes.

Outre la sentinelle que l'on trouva poignardée, dans le bastion de l'ouest, deux soldats avaient été tués. Dix autres étaient blessés, mais légèrement.

Quinze Iroquois étaient restés hors de combat au dedans du fort.

Le reste de la nuit fut employé à panser les blessés et à se remettre des fatigues de la bataille.

Au jour M. de Sorel, qui s'était retiré sous l'appentis, fut réveillé par l'officier de service. Celui-ci venait l'avertir que les Hurons et les Algonquins étaient en train de brûler le chef iroquois.

Le commandant se leva à la hâte et sortit. Il aperçut les Sauvages alliés groupés autour de Griffé-d'Ours, et occupés à le lier à un poteau qu'ils venaient de planter au milieu du fort.

M. de Sorel s'approcha d'eux et les supplia de laisser vivre le chef iroquois.

Les Sauvages gardèrent d'abord le silence et puis, sur le signal qu'en donna le Renard-Noir, qui était assis sur une poutre, ils se mirent à murmurer.

Le commandant voulut insister et leur représenter combien leur coutume était barbare à l'égard de leurs prisonniers de guerre.

Le Renard-Noir se leva, bien qu'avec peine, s'avança vers M. de Sorel et lui dit d'une voix creuse et tremblante:

—Le capitaine blanc sait-il que cet homme, —il montrait Griffé-d'Ours impassible— a massacré ma femme et six de mes fils? Ignorez-vous que cet Iroquois a tué de ses propres mains les robes noirs Echon et Achiendase? (1) Ne sais-tu pas qu'il a causé la ruine entière de ma nation? Et moi-même qui combattais pour vous la nuit dernière, il m'a frappé d'un coup mortel. Cet homme doit mourir!

—Il doit mourir! répétèrent les Sauvages alliés d'un ton qui n'admettait pas de réplique.

Devant leur attitude décidée M. de Sorel vit bien qu'il fallait céder.

Il n'aurait pas été prudent de se brouiller avec ces Sauvages.

(1) Les Pères Brébeuf et Lalemant.

—Eh bien! s'écria-t-il, que son sang retombe sur vous; mais comme ce fort est la propriété du roi de France, et que mon maître ne permet pas de pareilles atrocités chez lui, emmenez le prisonnier hors des retranchements!

Les Sauvages saisirent Griffé-d'Ours par les épaules et les pieds, et sortirent de l'enceinte.

Le Renard-Noir se leva pour les suivre; mais ses forces le trahirent et il chancela.

Joncas qui était à côté de lui l'empêcha de tomber et lui dit:

—Pourquoi mon frère veut-il s'obstiner à rester debout? Le chirurgien a dit que vous en reviendriez peut-être en gardant un repos absolu.

—L'homme aux petits traits ne sait pas ce qu'il dit. Je sens que je dois mourir avant que le soleil monte droit au-dessus des arbres. Et tu crois, visage pâle, que le chef huron voudra bien expirer couché sur le dos, comme une femme, tandis que son ennemi mortel palpitait sous le couteau de mes frères! Ah! tu ne peux point lire dans le cœur d'un vrai Huron! Tu crois que le Renard-Noir n'aura pas la force d'aller voir le beau feu rouge manger les chairs et griller les os de la Main-Sa-glante!

Joncas essaya doucement de le faire asseoir; mais le Huron lui dit d'un air à fendre le cœur: —Seul ami qui me restes au monde, est-ce donc toi qui vas m'arracher le bonheur suprême de repaître mes yeux mourants de l'agonie du meurtrier de ma famille!.....

Le cœur de bois passa son bras derrière le dos du Sauvage, et, le soutenant ainsi, sortit du fort avec lui.

L'astre du jour se levait radieux et poudroyait à travers les arbres.

—Oh! le bon soleil! murmura le Renard-Noir, et que le dernier de mes jours est beau!

Il y avait, à quelques pas du fort, un tertre d'une vingtaine de pieds de superficie et qui s'élevait de cinq ou six pieds au-dessus du niveau du sol. Cet endroit fut choisi pour le supplice.

Tandis qu'on plantait un poteau sur cette petite éminence, le Renard-Noir dit aux Hurons:

—Je désire scalper le prisonnier moi-même. Ce sera la dernière chevelure que mes mains débiles enlèveront!

Bien qu'on eût murmuré contre lui, lors des désastres de la nation, le chef huron vu sa bravoure et sa qualité de grand chef, jouissait encore d'une grande considération parmi les siens.

On lui fit donc place en le regardant avec curiosité. Car l'état de faiblesse où il semblait être ne paraissait pas devoir lui permettre de scalper la victime.

Le Renard-Noir parut faire un effort suprême et se dégagea du bras de Joncas qui l'avait toujours soutenu. Il fit trois pas vers Griffé-d'Ours étendu, garrotté par terre, tira son couteau de la gaine qui pendait à sa ceinture, se baissa, souleva péniblement l'Iroquois par sa touffe de cheveux et, enfin, l'assit tout à fait.

Puis il appuya de toute sa pesanteur son genou gauche sur le dos de Griffé-d'Ours, lui cerna la peau du crâne d'un coup de la pointe de son couteau à scalper, saisit la chevelure à deux mains et tira violemment dessus. Mais ses forces le trahirent et il s'affaissa à genoux auprès de sa victime.

On vit le sang couler à travers les bandages qui couvraient la blessure du Huron.

Joncas s'avança pour le relever et l'entraîner à l'écart.

Le Renard-Noir lui jeta un regard de reproche et se releva seul en chancelant.

Le Canadien le laissa faire.

Le Huron appuya son pied gauche sur l'épaule de Griffé-d'Ours, raidit tous ses muscles et donna un coup terrible sur la chevelure qui lui resta dans les mains avec la peau du crâne toute dégouttante de sang.

Mais, épuisé par cet effort et manquant tout à coup de point d'appui le chef huron tomba à la renvers.

Joncas le reçut dans ses bras.

Griffé-d'Ours ne poussa pas une plainte. On ne vit remuer aucun des muscles de son visage.

Avec un mépris extrême il regarda le Huron et lui dit:

—D'un seul coup de couteau la Main-Sa-glante a tellement affaibli le bras du Huron qu'il ne lui reste pas plus de force qu'à celui d'une femme! Quand je scalpai Fleur-d-Etoile et tes fils je leur enlevai la chevelure du premier coup!

A ces horribles souvenirs le Renard-Noir sentit la rage brûler son cœur. Il fit un mouvement pour repousser Joncas et se jeter sur Griffé-d'Ours. Mais un éclair de réflexion le retint.

—Non! murmura-t-il, je suis à bout de force et mourrais avant lui. Mon frère, dit-il à Joncas, assieds-moi sur cet arbre renversé que je vois tout.

Le poteau était solidement planté sur le point culminant du tertre. On releva Griffé-d'Ours pour l'y attacher.

(A continuer.)

\$5 à \$20 par jour. Agents demandés! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adresses:

4-20 11 G. STINSON & CO., Portland, Maine.

FAITS DIVERS.

TOURMENTE.—Le 23 septembre, Jacmel et d'autres villes au sud d'Haïti ont été visitées par une terrible tourmente qui a démolit nombre de maisons, déraciné des quantités d'arbres et causé la mort de plusieurs personnes.

Est-elle curieuse cette dernière statistique? Voyez un peu le calcul qu'elle inspire à l'Événement:

Un savant anglais a calculé qu'un homme, terme moyen, fait trois heures de conversation par jour, au taux de cent mots par minute, ou vingt-neuf pages in-8 par heure; ce qui fait que chaque individu parle la valeur de six cents pages environ par semaine, soit cinquante-deux forts volumes par an.

Monsieur, lui demande un loustic irrévérencieux pour le sexe à qui l'on doit sa mère, est-ce que votre calcul s'applique également aux femmes?

—Yes! répondit froidement le statisticien britannique, en multipliant par dix.

Un mot d'enfant qu'on n'invente pas: Bébé, dont le père est mort après un an de mariage, a entendu dire que sa mère est veuve.

Maman, lui demanda-t-il, qu'est-ce que c'est qu'une veuve?

—Mon chéri, c'est une pauvre femme qui n'a plus auprès d'elle personne pour la défendre.

Alors, Bébé, grimpe sur les genoux de sa maman et, de sa voix la plus mignonne lui dit en l'embrassant:

—Va, maman, quand je serai grand, tu ne seras plus veuve.

MEURTRE.—Margaret Braunlein, vieille allemande demeurant au second étage d'une maison de Wylie avenue, à Pittsburg (Pennsylvanie), a été trouvée avant-hier matin assassinée dans sa chambre à coucher, où tout était sens dessus dessous. Le crime paraît avoir eu le vol pour objet. La police a arrêté un nommé Frank Schluetter et ses deux fils contre qui s'élevaient des soupçons.

HOMICIDE.—Charles Schwab et Philip Baker, son beau-frère, tous deux charpentiers, résidents de Laurel Hill (Long-Island) se sont pris de querelle, samedi après-midi dans l'atelier où ils travaillaient, à New York, 5me rue. Après un échange de coups de poing, Baker a fracturé le crâne de Schwab en le frappant avec un assommoir. Le blessé, porté à l'hôpital de Bellevue, y est mort dimanche soir. Baker est arrêté.

SUICIDE.—Un Allemand, nommé Frederick Breunner, jardinier de son état, a été trouvé pendu samedi soir dans son grenier à foin, situé Soixante-quatorzième rue entre les Neuvième et Dixième avenues. Ce suicide paraît être le résultat de chagrins domestiques. Le défunt laisse une veuve et plusieurs enfants.

TENTATIVE DE SUICIDE.—Alexander Klein, allemand, résident du No. 137 Vingt-huitième rue, s'est tiré un coup de revolver au-dessus de l'œil gauche, hier un peu avant 3 heures du matin, devant le No. 166 Orchard st. Il venait de sortir de la maison No. 68 de la même rue, où il avait assisté à un repas de noce, et c'est sous l'influence d'une ivresse très-prononcée qu'il a tenté à sa précieuse existence. On l'a porté à l'hôpital de Bellevue, et on pense qu'il guérira.

DOMPTEUR EN DANGER.—Une scène terrible, rapporte le Daily Telegraph, a eu lieu dans la ménagerie Mander, à Whitby. Plusieurs centaines de personnes y étaient réunies, lorsque quelqu'un cria qu'un des animaux était sorti de sa cage.

On se précipita vers les diverses issues, et beaucoup de personnes furent blessées: deux chameaux obstruèrent la principale sortie. En même temps on entendit des cris affreux, poussés par un jeune homme nommé Langley. Un tigre énorme qui avait, l'année dernière, dévoré le malheureux MacCarthy, le dompteur d'animaux féroces, s'efforçait de l'attirer à l'intérieur de sa cage et poussait des rugissements effroyables, auxquelles répondaient ceux du lion son voisin. Quelques personnes frappèrent le tigre, pour lui faire lâcher prise, avec leurs cannes et leurs parapluies, tandis que d'autres couraient chercher des barres de fer. Enfin le monstre lâcha prise, et le mal-

heureux Langley fut emporté évanoui et perdant beaucoup de sang.

Un chirurgien se mit aussitôt à panser ses blessures, qui sont des plus graves, quoiqu'on espère encore sauver ses jours.

Son bras gauche a été dépouillé de ses muscles depuis l'épaule jusqu'au coude, et sa poitrine n'est qu'une seule plaie; sa main droite, au moyen de laquelle il essayait de se dégager, est en lambeaux. Un des gardiens qui a sauvé Langley est aussi dans un état des plus graves. Il a été transporté, ainsi que Langley, à l'hôpital, où tous deux reçoivent les soins qu'exigent leurs blessures.

VOI AU BAILLON.—Un directeur de la First National Bank d'Athens (Pennsylvanie), en entrant mardi à 6 heures du matin dans les bureaux de cette institution, a trouvé le caissier, Charles Hull, étendu sur le plancher, les quatre membres étroitement garottés et la bouche bâillonnée. Débarassé de ses liens et de son bâillon, le caissier a raconté qu'il avait été mis en cet état par cinq hommes, entrés la veille à 10 1/2 heures du soir, pendant qu'il travaillait seul à son pupitre. Après l'avoir mis hors d'état de résister ou de crier, les cinq bandits avaient enlevé toutes les valeurs contenues dans les caveaux et dans la caisse de sûreté. La perte sera peu importante pour la banque, car elle n'avait dans ses caisses qu'une petite quantité de greenbacks; mais il a été volé pour une vingtaine de mille dollars de dépôts particuliers, consistant pour la majeure partie en titres négociables.

CRANE FRACTURÉ.—Auguste Schwahn était avant hier soir dans le cabaret d'Ernest Oettler, no. 93 Christie street. Il buvait sur le comptoir une série de petits verres qui lui étaient servis par la femme du cabaretier, seule avec lui dans la salle. En buvant, il causait. Tout à coup Mme Oettler appela son mari à grands cris; il accourut d'une chambre voisine et elle lui dit que Schwahn l'avait insultée. Pour venger la prétendue insulte faite à sa femme, Oettler asséna plusieurs coups d'assommoir sur la tête de Schwahn, qui en mourra probablement, car il a le crâne fracturé. Le cabaretier est en prison et sa victime à l'hôpital.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

LES COMMISSAIRES nommés pour construire le Chemin de Fer Intercolonial, dont nous avons publié qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions pour la construction d'un "Terminus à eau profonde" à la Pointe-au-Père. On peut voir les plans et devis, aux bureaux des Ingénieurs, à Ottawa et Kamoussi, le 1er et après le vingt-neuf jour de NOVEMBRE prochain.

Des soumissions marquées "Soumissions pour le Havre et ligne d'embranchement." seront reçues au Bureau des Commissaires, Ottawa, jusqu'à six heures p.m. du VINGTIÈME jour de Décembre prochain.

Bureau des Commissaires. } 4-44 4 f
Ottawa, 17 Oct., 1873. }

NOUVEAUX POÊLES DE PASSAGE A CHARBON.

chez L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-24zz

EVITEZ LES CHARLATANS. Une victime des insinuations de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le dépérissement prématuré, etc., ayant eu vain essai de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de s'en guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Adresse: J. H. REEVE, 78, rue Nassau, New-York. 4-40-1 an.

GEORGE YON, MARCHAND DE POULES, PLUMIER ET FERBLANTIER. NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.



TOUT en remerciant mes nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral que j'ai reçu, j'ai le plaisir d'annoncer que je viens de recevoir un assortiment très-considérable de poêles d'hiver des patrons les plus nouveaux et le système le plus économique; aussi un assortiment de chaudières importées. Toutes commandes exécutées avec soin. Une visite est respectueusement sollicitée.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, la toux, le Rhume, l'Arthrite, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. 4-27zz (Établi en 1859.)

LES CLASSES DU SOIR SOUS LE CONTRÔLE DE L'INSTITUT DES ARTISANS CANADIENS S'OUVRIRONT

Lundi, 13 Octobre, 1873, A L'ECOLE ST. JACQUES, Coin des Rues Ste. Catherine et St. Denis. A L'ACADEMIE DE M. MAUFFETTE 507, Rue St. Joseph, coin de la Rue Guy, et A L'ACADEMIE DE M. O'DONOHUE, Rue Centre, Pointe St. Charles.

Les classes se font tous les soirs (le Samedi excepté), de 7 heures à 9 heures. Les membres de l'Institut des Artisans Canadiens ont droit de suivre ces classes sans payer. Pour ceux qui ne sont pas encore membres, il suffit de se présenter aux Professeurs des différentes écoles, et de payer la faible contribution D'UNE PIASIKÉ pour toute l'année. Voici les matières qui sont enseignées dans ces classes: 1o.—Alphabet, épellation jusqu'à la lecture courante, en anglais et en français. 2o.—Lecture perfectionnée en français et en anglais. 3o.—Arithmétique (depuis les chiffres jusqu'aux progressions géométriques, inclusivement.) 4o.—Éléments de la grammaire française et de la grammaire anglaise. 5o.—Traduction de l'Anglais en Français et du Français en Anglais. 6o.—Tenue des livres (partie simple et partie double.) 7o.—Dessin Linéaire et Éléments de Mesurage. Ouvriers, profitez donc des avantages que vous offrent ces Classes du Soir, et commencez à les fréquenter dès à présent. Le Secrétaire, C. D. THERIAULT, 4-42 4f.

POUDRE ALLEMANDE, SUBNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 4-38 zz

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDÉS FAITES.

DRAPEAUX, TWEEDS, CASIMIRS, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 4-27zz

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE. (Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE. MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-25zz

COURS ÉLÉMENTAIRE DE BOTANIQUE ET FLORE DU CANADA A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION

PAR L'ABBÉ J. MOYEN, PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLÈGE DE MONTREAL. 1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1 20.—\$12.00 la douzaine. Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.) Cartonné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine. En vente aux bureaux de L'Opinion Publique No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada. 3-33 1/2

ROMAN CANADIEN. L'INTENDANT BIGOT, PAR JOSEPH MARMETTE

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo. Prix: 25 Centimes.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser aux bureaux de L'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place d'Armes et 319, rue St. Antoine. 2-30 1/2

LEGGO & Cie., LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STEREOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS. Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTRÉAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine. }

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très-modiques.

"L'OPINION PUBLIQUE." Journal Politique et Littéraire

Publié tous les Jours à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & CIE. ABONNEMENT..... \$3.00 par année. Aux États-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centimes.

Envois par lettres enregistrées ou par ordre au Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES: 10 Centimes la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes. L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements. Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance. Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE—ATTENTION! Les frais de Poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par trois mois, payables d'avance au bureau de Poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centimes qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'OPINION PUBLIQUE ou aux Rédacteurs, No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à GEORGE E. DESBARATS, seul chargé de l'administration du journal.

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada.

Par GEORGE E. DESBARATS.

SUBSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an PAR NUMÉRO..... 10 Centimes

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Prix: 5 centimes par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent, par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront au risque de l'Éditeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centimes la ligne, payable d'avance.

AGENCE GÉNÉRALE: 1-COTE DE LA PLACE D'ARMES-1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319-RUE ST. ANTOINE-319

"THE CANADIAN PATENT OFFICE RECORD AND MECHANICS' MAGAZINE."

LE SOUSSIGNÉ vient de commencer la publication, en langue anglaise, d'une revue mensuelle, portant le titre ci-dessus, destinée spécialement à faire connaître, au moyen de dessins et de spécifications les nouveaux brevets accordés par le Bureau des Patentes à Ottawa. Cette revue, publiée sous le contrôle immédiat et avec la sanction de l'Honorable Commissaire des Brevets pour la Puissance du Canada est appelée à faire un bien immense parmi les classes ouvrières et industrielles, et devrait se trouver entre les mains de tous ceux qui ont à cœur le progrès des arts et des sciences en ce pays. C'est une publication éminemment utile à tous: aux Inventeurs, aux Artisans, aux Manufacturiers, aux Entrepreneurs, aux Apothicaires et Pharmaciens, aux Agriculteurs. La partie officielle ayant pour titre: "The Canadian Patent Office Record," se compose de 16 à 32 pages de dessins et spécifications des inventions brevetées à Ottawa. L'autre partie, non-officielle et qui est comme le complément de la première, est intitulée: "The Mechanics' Magazine," comprend 32 pages d'articles et nouvelles scientifiques et industrielles, illustrés à l'aide des procédés spéciaux à la mécanique. Le prix d'abonnement n'est que \$1.50 par année, payable invariablement d'avance. Pour cette bagatelle on aura à la fin de l'année un magnifique volume de 600 à 650 pages de matières instructives et intéressantes sur les arts et métiers. Des numéros spécimens sont fournis gratis sur demande. GEO. E. DESBARATS, Editeur-Propriétaire.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.